

## LES AFFRONTEMENTS ENTRE BANDES : VIRILITÉ, HONNEUR ET RÉPUTATION

[Marwan Mohammed](#)

Médecine & Hygiène | « [Déviance et Société](#) »

2009/2 Vol. 33 | pages 173 à 204

ISSN 0378-7931

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2009-2-page-173.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

© Médecine & Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## LES AFFRONTEMENTS ENTRE BANDES : VIRILITÉ, HONNEUR ET RÉPUTATION

Marwan Mohammed\*

*Depuis l'Ancien Régime, l'État s'est efforcé de désamorcer les guerres vicinales par le biais des régulations pénales. La justice s'est progressivement substituée aux violences communautaires et à l'arbitraire des systèmes vindicatifs. Le succès de l'État pénal est considérable sans être total, les affrontements entre bandes rendent visible la persistance d'une conflictualité vicinale et vindicative modeste, urbaine, restée hors du champ pénal. Une conflictualité inscrite dans la vie locale, enracinée dans l'informalité de l'interconnaissance, s'appuyant sur des valeurs telles que l'honneur, la virilité et nourrie par une intense quête de reconnaissance. Au delà des ressorts normatifs, cet article propose d'en étudier les modalités pratiques, à partir d'une recherche ethnographique menée au plus près des bandes dans deux cités de la région parisienne.*

MOTS-CLÉS : BANDES – HONNEUR – RÉPUTATION – AFFRONTEMENTS – COLLECTIFS.

Il est bien difficile de tenir à jour l'actualité des affrontements entre groupes juvéniles de différents quartiers : les cités Curial et Riquet (Paris XIX<sup>e</sup>) ; Torcy contre Meaux (Seine-et-Marne) ; Cléon contre Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime) ; Fosses contre Goussainville (Val d'Oise) ; la cité des « Mille-Mille » contre le Grand-Saule à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; l'Haÿ-les-Roses contre Fresnes (Val-de-Marne)<sup>1</sup>. Ces événements, dont la médiatisation est parfois intense, inquiètent suffisamment l'opinion pour que des annonces politiques se succèdent. C'est ainsi qu'après les affrontements de la Gare du Nord (août et septembre 2007), le Premier ministre s'est rendu sur place en annonçant une « extrême sévérité » et le développement de la vidéosurveillance dans une zone déjà bien équipée (*Le Figaro.fr*, 04/09/07) et que le procureur général de Paris a annoncé une répression accrue (*AFP*, 06/09/2007). Un an plus tard, suite à des agressions commises par des bandes au Champ de Mars, la ministre de la Justice (qui est aussi maire de l'arrondissement concerné) a proposé la mise en place d'un « fichier des bandes ». Ces quelques exemples piochés au hasard dans les centaines d'articles et de dépêches qui traitent annuellement de la « guerre des bandes<sup>2</sup> », témoignent du dynamisme et de la détermination des engagements juvéniles dans ces violences en groupe. Considérés comme des « violences urbaines », ces affrontements collectifs possèdent une structuration et des significations spécifiques, à ne pas confondre avec d'autres formes de violences.

\* Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (UMR 8183).

<sup>1</sup> 20 minutes, 17/01/2008 ; *AFP*, 10/02/2008 ; *Le Parisien*, 22/05/2008 ; *Nouvel Obs.com*, 05/04/2008 ; *Le Parisien*, 16/09/2008.

<sup>2</sup> Les groupes de pairs ou les bandes sont des entités informelles à finalité sociale. Ce qui distingue les bandes, c'est leur dynamique déviante et conflictuelle (Mohammed, Mucchielli, 2007).

Dans les quartiers populaires français<sup>3</sup>, l'usage collectif de violences verbales ou physiques peut avoir plusieurs significations et finalités qui s'entrecroisent. Il peut s'agir d'une *violence utilitaire* et acquisitive (Lagrange, 2001). La mise « sous pression » d'individus ou d'institutions dans le but de jouir d'un pouvoir sur un espace donné, relève d'un autre processus, nous les appelons *violences hégémoniques*. Les *violences émeutières* s'inscrivent quant à elles, dans une dynamique de révolte, une logique protestataire et réactive. Viennent ensuite les *violences machistes*, articulant domination et rapports de sexe. Il est également possible de distinguer une catégorie peu fréquente et aux contours flous : les violences tournées contre des groupes, perçus comme dominants et hostiles et définis par leur altérité sociale, religieuse et/ou ethnoraciale<sup>4</sup>. Reste enfin l'objet de cet article : les violences qui s'inscrivent dans les logiques d'honneur et de reconnaissance, ce que nous appelons les *embrouilles de cité*, qui font l'objet d'une structuration développée et qui ont une longue histoire (Gonthier, 1992 ; Muchembled, 2008 ; Perrot, 1979). Par *embrouilles de cité*, nous faisons référence aux menaces, intimidations et aux échanges de violence, alimentant une conflictualité permanente entre individus et groupes de jeunes, affiliés à différents réseaux et territoires de sociabilité.

L'ampleur de ces *embrouilles* est difficilement palpable. Il n'existe pas en France de données permettant de chiffrer et de situer géographiquement l'activité des bandes. Les statistiques policières sont muettes et au delà des catégories officielles, le monde des bandes ne tolère guère la judiciarisation de ses conflits, le taux de plainte est minime et la délation est proscrite. C'est en partie ce qui explique le rôle des services de renseignements concernant les bandes de jeunes et leurs rivalités. À partir de 1991, la Direction Centrale des Renseignements Généraux (DCRG) s'est engagée dans la surveillance et la quantification annuelle des affrontements. Elle s'est de fait imposée comme la seule source, qu'élus et journalistes reprennent généralement sans grande distance. Pendant huit ans, la section *Ville et Banlieues* des RG a produit notes, rapports et cartes et s'est imposée dans les médias comme l'instance d'expertise des désordres publics, notamment en élaborant une échelle de mesure des *violences urbaines* (Bonelli, 2001 ; Mucchielli, 2001). L'expression *violences urbaines* s'est ainsi progressivement imposée pour désigner des conduites variées, dont le degré de gravité est indexé aux menaces qu'elles font peser sur les institutions publiques (Collovald, 2001). Certaines activités des bandes ont été ciblées : *la délinquance crapuleuse en bande contre des particuliers*, les *rixes*, les *règlements de compte entre bandes*. Ces catégories mélangent des faits liés au crime organisé avec des bagarres de rue. Elles ont légitimé la confusion existante entre rivalités honorifiques et rivalités économiques, confusion que symbolise la mobilisation de la notion de « territoire ». Mais, au delà des critiques provenant du monde scientifique, le ministère de l'Intérieur a lui-même convenu que *le devoir d'interprétation de chaque fait de violence urbaine pour le classer dans l'échelle donnait au système une trop grande part à la subjectivité*<sup>5</sup>. L'échelle de référence fut abandonnée en 1999. Ensuite, la Direction Centrale de la Sécurité Publique

<sup>3</sup> Les formes et l'intensité des violences collectives varient selon les contextes. Dans certains pays africains, on peut par exemple observer l'enrôlement de bandes d'adolescents dans des conflits armés ou comme « milices » lors de campagnes électorales (Poitou, 2007).

<sup>4</sup> On propose de qualifier ces violences *d'altéritaires*, notion moins restrictive que les qualificatifs « communautaires » ou « ethniques », qui ne rendent pas compte de leur éventuelle articulation avec des tensions politiques ou des clivages de classe.

<sup>5</sup> Note de la direction générale de la police nationale à l'Observatoire national de la délinquance, repris *in Rapport de l'OND*, 2006, 455.

(DCSP) prit le relais en construisant sa propre base de données appelée SAIVU (Système d'analyse informatique des violences urbaines). Ce système ambitionnait de *dépasser la perception essentiellement quantitative globale du phénomène enregistré jusqu'ici* en élargissant les sources<sup>6</sup>. Cet outil statistique compliqué fut également abandonné à la fin de l'année 2002, puis remplacé en 2005, par l'Indicateur National des Violences Urbaines (INVU) qui prévoyait notamment de mesurer les *affrontements entre bandes* à partir de l'analyse des télégrammes adressés à la DCSP. Au delà de la question cruciale de l'accès aux renseignements, de nombreuses variations dans les pratiques déclaratives entre la police et la gendarmerie et entre les régions, ont réduit les chances d'une mesure homogène. Ainsi, dans un rapport des RG rendu public en septembre 2007<sup>7</sup>, il apparaît que la majorité des affrontements déclarés en 2005 (435) et en 2006 (287), provient de la Gendarmerie Nationale et concerne avant tout des rivalités rurales (quelques cas en zone périurbaine). Du coup, selon le décompte des services de renseignement, en nombre de faits, le Gard se place devant la Seine-Saint-Denis. Ainsi, l'absence de données fiables interdit toute investigation quantitative sur les affrontements, mais il reste toutefois beaucoup à dire sur l'architecture globale du phénomène.

Ces *embrouilles* ont une organisation spécifique et une réelle autonomie. Elles rendent visible la persistance d'une conflictualité vicinale et vindicative, restée hors du champ étatique des régulations pénales. Une conflictualité inscrite dans la vie locale, enracinée dans l'informalité de l'interconnaissance et s'appuyant sur des valeurs telles que l'honneur, la réputation et la virilité. Ces valeurs dominantes par le passé, avaient des fonctions communautaires de régulation, elles sont aujourd'hui illégitimes et jugées anachroniques (Robert, 1999). Ces formes de violences résistent également au mouvement de judiciarisation de la société française (Mucchielli, 2008). Les conflits se règlent généralement entre belligérants et leur transfert sur la scène judiciaire, tient moins aux plaintes qu'à la gravité des troubles publics et des blessures occasionnés. Ces embrouilles inquiètent peu les pouvoirs publics, elles sont perçues comme un phénomène diffus et périphérique, aucun outil solide permettant d'en cerner l'ampleur et la géographie n'a été mis en place, l'État se contente jusque-là d'effets d'annonce ou de réponses localisées, lorsque les bandes se produisent sur des scènes sensibles (quartiers centraux, aisés et touristiques).

De nombreuses recherches ont montré l'articulation de ces violences avec l'importance accordée en milieu populaire, à l'honneur, à l'image de soi, aux conduites viriles par l'usage de la force physique et de l'intimidation (Mauger, 1998 ; Robert, 1966 ; Sauvadet, 2006). Philippe Robert montre par ailleurs, que l'intensité de ces conduites honorifiques dépend grandement de la conjoncture (Robert, 1999). Les déviances juvéniles et leur territorialisation ne sont pas insensibles aux contraintes sociales, politiques et géographiques. Depuis la fin des Trente Glorieuses, les registres de la délinquance des jeunes se sont progressivement transformés (Lagrange, 2001). Les conduites liées à l'honneur ont redessiné un catalogue de pratiques déviantes largement dominé par l'appropriation illégale de biens matériels. Au cours des années 1980 et 1990, une frange croissante des classes populaires a été frappée par la montée du chômage, la pauvreté et la précarisation du salariat. Ces évolutions liées à la désindustrialisation de la société ont d'abord touché les populations les

<sup>6</sup> *L'alimentation du système s'effectue à partir des données contenues dans les rapports journaliers, les synthèses de permanence, les rapports des îlotiers, le registre de la main-courante, les contraventions des quatre premières classes relevées par les fonctionnaires de police et entrant dans le champ d'application de la définition des violences urbaines (Ibid.).*

<sup>7</sup> *Le Monde*, 18/09/2007.

plus fragiles, c'est-à-dire les travailleurs immigrés, leurs enfants et les ouvriers les moins qualifiés (Castel, 2007). C'est au sein de ces nouvelles figures de l'inutilité et de la dangerosité sociales que ces compétitions honorifiques, fort localisées, ont pris une nouvelle épaisseur (Robert, 1999).

Les laissés-pour-compte de l'école et du salariat fournissent l'essentiel des effectifs de ces bandes en conflit. Mais au delà des logiques d'action, les modalités territoriales, groupales et organisationnelles de ces *embrouilles de cité* sont rarement abordées. Modalités qui permettent pourtant d'approfondir la compréhension du fonctionnement des bandes, des rapports informels dans et entre les cités, ainsi que l'importance du fonctionnement des espaces concernés.

Ces affrontements sont enracinés dans l'histoire et le fonctionnement des territoires. Les jeunes y sont porteurs d'une mémoire collective, partagée, transmise et régulièrement actualisée (Halbwachs, 1950). Les événements subversifs impliquant la « communauté locale » sont au centre de cette mémoire commune, qui, vu la place occupée par les sociabilités publiques, n'a guère de mal à se perpétuer à travers les classes d'âge. L'analyse des scissions temporelles de cette mémoire collective permet de retracer les principales étapes de ces *embrouilles de cité* et ainsi, de mesurer l'impact local de mutations sociales plus larges.

C'est l'objet de la première partie, où l'on pointe la nécessité de ne pas se focaliser sur les bandes pour comprendre leurs rivalités. La démonstration construite à partir de l'une des deux villes de l'enquête, montre comment la réactivation et l'intensification des violences en 1997, ne sont intelligibles qu'en articulant la gentrification de Paris, la paupérisation de nombreuses cités de banlieue et l'actualité judiciaire locale. Nous développerons ensuite les multiples usages du « territoire » dans ces *embrouilles de cité*. Au delà de son histoire, des expériences vécues, de ses normes d'usage et de ses fonctions identitaires, le « territoire » et son aménagement organisent également les mobilités quotidiennes. En aval, on abordera leurs enjeux normatifs et symboliques, en déclinant les raisons qui poussent les multiples acteurs, garçons ou filles qui alimentent cette conflictualité au quotidien, à se mettre *en embrouille* et à faire allégeance.

Les analyses présentées ici sont issues d'une recherche qui s'est déroulée entre 2001 et 2007. Cette étude ethnographique menée à Villiers-sur-Marne, notamment dans la ZUS (Zone Urbaine Sensible) des Hautes-Noues (LHN), est fondée sur des entretiens et des observations de quinze groupes de jeunes dont sept bandes, cent-huit enquêtés de moins de trente ans, quarante-quatre enquêtés membres de leurs familles (germains et parents), dix institutionnels (travailleurs sociaux, personnel scolaire, etc.). Les différents aspects de l'étude furent abordés à travers plusieurs positionnements : résident, surveillant au collègue du secteur, acteur associatif, animateur puis responsable de centre de loisirs et éducateur sportif. Pour cerner les aspects dialectiques de cette rivalité, des investigations complémentaires (quinze entretiens) ont été menées dans la cité du Bois-l'Abbé (BLB) à Champigny-sur-Marne, accompagnées d'un passage en revue des pages locales du quotidien *Le Parisien* et d'une lecture des dossiers (1990-2003) de violences collectives pour ces deux villes au tribunal pour enfants de Créteil.

## I – 1997 : ce que dévoile la « casquette volée »

À partir d'avril 1997 et cycliquement pendant trois ans, les relations entre les jeunes des cités du Bois-l'Abbé et des Hautes-Noues se sont fortement dégradées. Les échanges de violence furent plus fréquents, plus intenses et plus graves (coups de couteau, une dizaine

de coups de feu), huit blessés sérieux (dont deux qui passèrent plusieurs jours dans le coma), des dizaines de blessés légers (hématomes, contusions, fractures), sans parler des traumatismes psychologiques. Pendant cette période, plusieurs jeunes de Villiers-sur-Marne ont stoppé leur scolarité, le nombre de demandes de changement d'établissement scolaire a augmenté. En 1999, un collectif de parents et d'associations locales s'est créé afin d'engager une action commune contre les violences.

Ce contentieux n'est pas nouveau : nous avons recueilli des récits de bagarres datant de la fin des années 1970. Mais jusqu'à cette période et fort de leur avantage démographique et territorial<sup>8</sup>, les jeunes de Champigny-sur-Marne exerçaient une domination larvée qu'aucune des bandes des villes avoisinantes n'acceptait ni ne contestait. On peut même dire que leurs effectifs autorisaient la gestion de plusieurs fronts en même temps. Comment comprendre ce changement de registre du côté des jeunes des Hautes-Noues, notamment leur volonté de redéfinir les équilibres locaux ? En dehors d'alliances entre quartiers (moins nombreuses que les rivalités) ou bien d'accalmie ponctuelle (liée à l'usure, aux incarcérations, à des blessés ou des décès, ou bien à une forte mobilisation d'acteurs locaux), la permanence de relations pacifiées entre deux cités, indique une situation où l'une des parties domine outrageusement. La prégnance des logiques d'honneur interdit évidemment l'acceptation d'une telle situation, qui ne peut être que permanente pour le camp des dominés. Dès lors, pourquoi – comme nous le demanda le sous-préfet à la ville alors en poste – la *situation s'aggrave à Villiers-sur-Marne* à cette époque ? Cette rupture que l'on observe seulement à Villiers-sur-Marne, interroge indirectement l'influence des contextes locaux.

Questionner la territorialisation des affrontements et plus largement, la *territorialisation des délinquances*<sup>9</sup>, c'est s'autoriser à en saisir les différences dans l'espace et dans le temps. Pourquoi y a-t-il des périodes et des endroits « plus chauds » que d'autres ? Nous voudrions démontrer à partir de nos observations, que les ruptures en matière de transgression (registres des délits, nombre d'engagés, niveau de gravité et fréquence), ne sont intelligibles qu'à travers une analyse contextualisée des expériences collectives.

## 1. « Histori-cité » : la rue dérégulée

Ce virage de 1997 est donc incompréhensible si l'on ne se plonge pas dans l'histoire locale. Dans la cité des Hautes-Noues, un certain nombre de mouvements sociaux, démographiques et des offensives judiciaires, ont provoqué en l'espace d'une période d'environ cinq ans (entre 1994 et 1999), des mutations importantes dans la sphère des sociabilités juvéniles et dans l'évolution de la délinquance. Ces mutations ont reconfiguré les cadres normatifs des espaces informels de la rue. Elles ont eu un impact direct sur les rapports de force entre les jeunes des Hautes-Noues et ceux du Bois-l'Abbé. Elles permettent de donner du sens à l'intensité soudaine (c'est-à-dire inédite) qui a marqué les échanges de violences entre les deux quartiers.

Tout d'abord, quelle est l'étincelle ? Comme souvent dans ce genre de conflits, la raison invoquée par les acteurs et répercutée par les journalistes et les élus locaux, est qualifiée de *stupide*. Dans ce cas, il s'agit d'un vol de casquette appartenant à un jeune des Hautes-Noues par un groupe du Bois-l'Abbé. La « casquette volée » est un événement significatif

<sup>8</sup> L'avantage numérique renvoie à l'amplitude du pôle des sociabilités déviantes et des bandes, l'avantage territorial concerne ici l'implantation des lycées et des filières de formation professionnelle.

<sup>9</sup> Dans le sens de spécificités locales des registres délictueux, définies par la nature de l'offre de transgression (types, légitimités, réseaux, traditions), les effectifs de délinquants (et de prétendants) et les régimes de réaction sociale.

dont la symbolique n'est pas négligeable. L'action d'humilier par la dépossession, est une atteinte claire et consciente à l'honneur de la victime, mais aussi à ses pairs, lorsque son lieu de résidence est bien connu des agresseurs. L'âge de la victime (16 ans au moment des faits), a permis l'entrée d'une nouvelle vague d'adolescents sur la scène des *embrouilles*. Scène dont l'attraction déclinait depuis quelques années au sein des Hautes-Noues. Âgés de 15 à 17 ans, ces nouveaux engagés ne représentent au départ qu'une frange restreinte de leur classe d'âge et ils s'opposent à des jeunes plus âgés (de 19 à 21 ans) et plus expérimentés du côté de Champigny-sur-Marne.

Malgré la différence d'âge, l'engouement est fort à Villiers-sur-Marne, il traduit une rupture des modes de régulation intergénérationnelle<sup>10</sup> des comportements juvéniles dans la cité. Jusque-là et malgré toute l'incohérence dans certaines de leurs attitudes (notamment le fait d'interdire ce qu'ils s'autorisaient), les *grands* utilisaient leur pouvoir d'intimidation et de coercition pour maintenir un certain ordre local, une hégémonie fondée sur l'ancienneté et l'intimidation. Certaines de leurs activités illégales (en premier lieu le trafic de cannabis) nécessitaient un certain contrôle de l'espace public. Et *le terrain était bien tenu* : l'organisation spatiale des sociabilités était centralisée, les stations de discussion et de revente de drogue étaient proches, les plus âgés avaient une réelle autorité, certaines grandes fratries garnissaient les différents groupes d'âge et cette cohésion s'appuyait sur le partage de moments communs en dehors du quartier. Enfin, la structure des hiérarchies entre jeunes reflétait l'organisation du trafic de cannabis, un clan familial s'était associé à des fratries influentes dans la gestion des affaires courantes. Mais plusieurs événements vont rompre cet équilibre, fragiliser les établis et constituer un tournant dans cette histoire locale.

Tout d'abord, l'actualité judiciaire est marquée par une vague d'interpellations en lien avec le trafic de cannabis (en 1996). Ces actions ont été menées par la brigade des stupéfiants de Caen (Calvados). L'enquête démarre par la saisie d'un « joint » dans un lycée caennais. Du lycéen, les policiers remontent au distributeur, qui « balance » son fournisseur de Villiers-sur-Marne. L'enquête aurait abouti<sup>11</sup>, lorsque ledit fournisseur, menacé d'expulsion en Afrique (dans une zone en pleine guerre civile), dénonce le grossiste local d'origine algérienne (au final, tout le réseau est démantelé). Tous les deux sont membres de familles connues et de fratries nombreuses, habitent de longue date au sein de la cité et n'ont jamais connu de relations conflictuelles. Cette délation aura deux effets majeurs.

Tout d'abord, elle retire de la rue, les principaux fournisseurs et opérateurs du trafic. Une partie de la demande reste à ce moment-là en latence et l'offre s'effondre partiellement. Mais surtout, la délation présumée provoque un conflit ouvert entre les deux familles, qui, pour s'assurer du maximum de soutien, racialisent leur contentieux. La plupart des jeunes ont ainsi été sommés (de manière indirecte, mais explicite) de choisir leur camp. Les groupes auparavant formés selon un principe de cooptation générationnelle et normative vont être fragilisés, certains vont éclater et deux clans vont émerger. D'un côté les « pro-robeux », en majorité d'origine maghrébine, de l'autre les « pro-renois » en majorité d'origine d'Afrique sub-saharienne ou antillaise et, au milieu, le groupe des « non alignés », formé par des jeunes ayant refusé toute forme d'enfermement ou ayant repéré les contours des manipulations (refus qui les exposera à des violences physiques, mais surtout des menaces verbales, du harcèlement, des bannissements, etc.). Au delà du fait de

<sup>10</sup> C'est-à-dire entre classes d'âge. Comme l'explique Claudine Attias-Donfut (1988), les relations entre générations participent de la formation de l'identité sociale qui permet à chacun de se situer dans une époque.

<sup>11</sup> Il s'agit ici de la version d'un clan qui s'est imposée dans la cité, mais qui est contestée par des proches du délateur présumé.

montrer que la dimension raciale de l'identité est une corde sensible et instrumentalisable, ces conflits internes ont eu pour effet immédiat de « pourrir » l'ambiance dans la rue, de multiplier les violences entre clans (coups de feu, menaces avec arme, violences physiques, atteintes aux véhicules, etc.), de faire fuir des dizaines de jeunes adultes (notamment un certain nombre de jeunes femmes qui assuraient une présence féminine significative et la plupart des « non alignés »), qui étaient attachés à l'ambiance passée. Par ailleurs, les arrestations libèrent de l'espace dans un marché des stupéfiants qui a perdu sa tête et sa structure de contrôle. Un groupe intermédiaire (17-19 ans) assurait, malgré toutes les pressions de leurs aînés et du clivage local qui s'était installé, un effet pacificateur, dans la mesure où ses membres avaient réussi à maintenir à distance toute opposition raciale et familiale. Mais ce groupe d'une quinzaine de jeunes a rapidement disparu du quartier, suite à une affaire de viol collectif (en 1997), qui s'est soldée par l'incarcération (jusqu'à trois ans) de douze d'entre eux. Ce qu'il faut retenir ici, c'est la fin d'un système de régulation verticale de la rue, où le contrôle social était efficacement assuré par la génération en charge du trafic de stupéfiants. Dérégulation accentuée par l'incarcération pour viol en réunion de la bande destinée à prendre la relève.

## 2. Paupérisation et mouvements démographiques

Tableau I : Indicateurs statistiques.

INSEE 1999	ZUS* Bois-l'Abbé	ZUS Les Hautes-Noues	ZUS du Département	Département Val-de-Marne
Population	16 316	5 221		
Chômage	20,5%	21,3%	18,8%	11,8%
Non diplômés	30,6%	32,5%	29%	16,4%
Moins de 25 ans	41,7%	44,8%	37,7%	31,1%
Étrangers	20,9%	21%	17,1%	11,8%

\* Zone Urbaine Sensible

Source : RGP, INSEE, 1999

Mais au delà de la conjoncture judiciaire, cette déstructuration des sociabilités juvéniles du quartier intervient dans un contexte de mutations sociales et démographiques significatives de la population des Hautes-Noues. À l'origine ouvrière, la cité a subi de plein fouet le démantèlement des industries de la région qui s'est traduit par une montée du taux de chômage. Les ouvriers qui représentaient 85,2% des salariés de la cité en 1982 n'étaient plus que 33,9% des actifs en 1999. Le taux de chômage de la population totale a quasiment doublé entre chaque recensement (6,2% en 1982, 12,1% en 1990 et 21,3% en 1999). Celui des étrangers a triplé durant la même période (de 10,6 à 31,5%) et le chômage des jeunes de moins de 25 ans qui avait fléchi entre 1982 et 1990 (de 34,7 à 17,7%) est reparti à la hausse pour atteindre 38,54% en 1999. La diminution de la part des salariés dans la population active s'est accompagnée d'une réduction importante des emplois en contrat à durée indéterminée. Le taux d'emplois précaires<sup>12</sup> a été multiplié par 10 entre 1982 et 1999 en passant de 3,7% à 33,2%, ce qui représente 10 points de plus que la moyenne des ZUS pour la même année (20% en 1999). Concernant les 15-24 ans en 1999, parmi les 904 jeunes

<sup>12</sup> Contrats à durée déterminée (CDD), temps partiel, stagiaires, emplois aidés, intérim.



âgés de 15 à 24 ans, 585 sont en cours d'étude (nombreux en rupture scolaire), il y a 42 « inactifs » et 89 chômeurs déclarés (dont 41 de longue durée). Restent 188 jeunes « actifs avec emploi » essentiellement en situation précaire (pour 178 d'entre eux). Finalement, sur les 904 jeunes âgés de 15 à 24 ans seuls 10 (environ 1%) sont, d'après le recensement de 1999<sup>13</sup>, dans une situation professionnelle stable.

Certes, la fragilisation sociale du quartier au cours des années 1990, s'inscrit dans un contexte économique morose, marqué notamment par le déclin accéléré du salariat protégé. Mais la tendance fut localement accentuée par de nombreux mouvements de population. Entre 1990 et 1999, la cité des Hautes-Noues a renouvelé 52% de sa population. Les sortants étaient des ménages aux revenus suffisamment stables pour s'écarter de la spirale du déclin. Les entrants ont moins de ressources, seule une minorité réside déjà dans la ville (14%), ils viennent pour la plupart de Paris. C'est là un point important, l'OPAC<sup>14</sup> de Paris est l'unique bailleur des Hautes-Noues, possédant un tiers du contingent, les deux autres tiers étant ceux de la préfecture du Val-de-Marne (notamment à travers le fichier des mal-logés) et la commune de Villiers-sur-Marne. Dans un contexte de crise nationale du logement social et d'embourgeoisement de Paris, la cité des Hautes-Noues a accueilli de nombreux ménages de grandes tailles vivant dans de petits logements insalubres de la capitale, ou étant hébergés par des tiers au titre des solidarités familiales ou ethniques. Rappelons que Paris a perdu en un demi-siècle les trois quarts de ses ouvriers, tandis que le nombre de cadres a triplé (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2001). Les familles originaires d'Afrique noire, puis de l'île des Comores et d'Inde (essentiellement des Tamouls de la région de Pondichéry) constituent le cœur de cette nouvelle population.

Les adolescents arrivés dans le contexte de verrouillage de la rue par les *établis* de l'époque (Elias, Scotson, 1997), se voient alors offrir une chance unique de prendre place. S'installe une logique d'émulation à plusieurs niveaux entre la poussée démographique, la précarisation sociale et la libération des places dans la rue. Les nouvelles énergies provoquent de nouvelles synergies dans le monde des bandes. L'arrivée de ces jeunes sur le quartier (dont certains avaient un passé judiciaire chargé ou vécu des situations d'hébergement difficiles<sup>15</sup>) a poussé les locaux à installer une hiérarchie vis-à-vis des nouveaux arrivants, en montrant qu'ils habitaient une « *cité chaude* » et qu'ils étaient à la hauteur du prestige qu'ils défendaient :

*On a mis du temps à se rendre compte qu'y avait plein de nouveaux, ou aussi des gars qu'on voyait pas trop, qui traînaient en bas de chez eux et tout. Moi personnellement, quand A. et ses frères, ils ont commencé à monter en puissance, c'est là j'me suis dit faut qu'on s'affirme pour montrer qu'on représente... Eux c'était trop, « ouais on a fait ça à Paris, on est des chauds, ici c'est gentil... Maintenant je sais qu'y avait beaucoup de bluff, mais au début, j'étais pas d'accord.*

L'émulation dans le registre transgressif s'est également nourrie de l'action conjointe de nombreux arrivants, dont la démarche consistait à construire leur légitimité sur une posture de surenchère déviante. Telle est, à la fin des années 1990, le contexte dans lequel prend place cette nouvelle vague d'adolescents dans la cité des Hautes-Noues. La conjugaison de ces éléments de l'histoire locale, de l'évolution démographique, du contexte politique

<sup>13</sup> Toutes ces données sont tirées du recensement général de la population de l'INSEE.

<sup>14</sup> Office Public d'Aménagement et de Construction.

<sup>15</sup> Les centres locaux de soins ont vu apparaître au cours des années 1990 plusieurs cas de saturnisme.

local<sup>16</sup> et de la dynamique des rapports sociaux entre jeunes, a directement influencé la nature des relations avec les cités voisines. Il en est ainsi de la nouvelle intensité que prit le conflit avec les jeunes du Bois-l'Abbé en 1997. Cette nouvelle virulence ne renouvelle toutefois pas les ressorts pratiques de ces échanges de violences. Elles se nourrissent d'un ensemble de normes solidement ancrées dans les cités populaires.

## II. Les dispositions pratiques et normatives des « embrouilles »

Les participants aux *embrouilles de cité* se réfèrent à un état d'esprit particulier (*le délire embrouille*), transitoire (période restreinte) et à des systèmes normatifs spécifiques. L'engagement n'a rien de mécanique, il n'a pas de connotation morale, contrairement aux engagements associés à des valeurs positives (engagements associatifs, familiaux, religieux, voire même la participation à des émeutes). La participation aux *embrouilles* traduit des attentes de gratification, une volonté de compenser des échecs, elle reflète l'intériorisation de normes agonistiques et d'un devoir de solidarité.

### 1. L'honneur et le « truc de ouf »

Pour saisir les registres normatifs qui structurent les affrontements entre bandes, il est nécessaire d'en préciser préalablement le statut sociologique. Comme plusieurs chercheurs l'ont démontré auparavant, la sociabilité des jeunes en bande s'organise à partir de deux valeurs importantes : l'honneur et la réputation. Pour David Lepoutre qui s'est intéressé aux collégiens d'un grand ensemble de la banlieue parisienne, ces deux dimensions ne forment pas moins que *l'armature centrale du système de représentations qui donne un sens général aux comportements et aux conduites* (Lepoutre, 1997, 343). L'honneur, tout d'abord est un principe d'action intériorisé<sup>17</sup> qui a une profondeur culturelle et historique forte dans les quartiers populaires français : l'honneur est une dimension normative centrale dans l'histoire de la classe ouvrière, ainsi que dans les sociétés dont est issue une grande partie des populations ayant récemment migré (Afrique, Portugal, Inde, Espagne, etc.)<sup>18</sup>. Même si les jeunes n'adhèrent pas à la même vision de l'honneur que leurs parents, cette dernière est un référent normatif qu'ils s'approprient et qui appuie leur quête permanente de respectabilité. Virginie Milliot en distingue deux formes dans les cités ouvrières françaises : *l'honneur-statut* qui renvoie à la réputation et *l'honneur-image* qui tient au fait de préserver la face, au besoin de respect (Milliot, 1995). Les affrontements collectifs sont une synthèse de ces deux logiques d'honneur : les quêtes de statut et de dignité sont imbriquées.

Dans ce processus, le refus de l'indignité (*l'honneur-image*) permet de saisir le fait de réagir à une offense, mais en amont, l'offense s'explique avant tout par les initiatives des

<sup>16</sup> Les élections municipales sont marquées en 1995 par un changement d'équipe et de couleur politique avec l'arrivée de Jacques-Alain Bénisti (UMP). Au delà de l'usage efficace des thèmes de l'immigration et de l'insécurité chez le nouvel édile de la ville, ce tournant politique marquera un changement radical de la gestion sociale de la commune. Rapidement, les budgets de l'enfance, de l'encadrement périscolaire, des associations et des loisirs ont été réduits de manière drastique, et la période fut également marquée par la disparition du service jeunesse.

<sup>17</sup> Le système des valeurs d'honneur est agi plutôt que pensé et la grammaire de l'honneur peut informer les actes sans avoir à se formuler (Bourdieu, 1972, 41).

<sup>18</sup> Les travaux de Pitt-Rivers démontrent la profondeur anthropologique de l'honneur dans de nombreux systèmes sociaux (Pitt-Rivers, 1997).

nombreux candidats à la renommée locale. Contrairement à l'honneur qui est un système moral d'action, la réputation est un objectif social et symbolique qui vise à multiplier les opinions favorables et à produire de la notoriété. La recherche de réputation est une quête de statut social traduisant des attentes de reconnaissance au cœur de nos sociétés (Honneth, 2000). La réalisation de cet objectif passe par des voies étroites pour ceux dont les parcours et l'avenir sont mal engagés. Toutefois, il faut d'emblée préciser, que la valorisation par la violence n'est pas le seul mode d'accession à la reconnaissance. Il existe différents registres de performance auxquels les jeunes de l'enquête se réfèrent :

*Des fois, on parle de toi quand tu serres beaucoup de meufs, des trucs comme ça, là on parle de toi (...). Ah! y a le business aussi. Les gens quand ils se font de l'argent tout ça. On parle d'eux (...) parce qu'ils sont bons à l'école, parce qu'ils travaillaient bien, et ils étaient en terminale « S », ils ont eu leur bac « S », franchement c'était beau tout ça (...). Quand t'es bon à l'école, franchement t'es respecté. (...) Y en a, tu vas les respecter par rapport à la bagarre, y en a tu vas les respecter parce qu'ils sont intelligents, y en a tu vas les respecter parce qu'il connaît des meufs, il est avec plein de meufs, tout le monde peut se faire respecter (...). Voilà quoi..., y en a aussi qui se faisaient respecter par rapport au foot, parce qu'ils étaient bons, tout ça, au foot. Quand tu vas à un tournoi, tu vas le chercher lui automatiquement (...). Pour avoir une bonne réputation, il fallait être bien habillé, porter du Lacoste, etc. (...). Voilà, ils se valorisaient par le délire meuf et d'autres par le délire bécame moto-cross, et d'autres c'était le shit. Nous, c'était le délire on s'en foutait (...) c'est un mec balaise, balaise par rapport à sa manière de se battre, sa manière de concevoir les choses.*

Bagarre, sport, scolarité, séduction, « business », « intelligence », apparence vestimentaire... la liste n'est pas exhaustive, mais elle suggère de ne pas considérer l'aisance dans l'affrontement comme le seul créneau de gratification. La surface des réputations ne se réduit pas aux échanges violents, et il existe plusieurs manières de faire parler de soi. Mais dans l'espace public, les performances viriles et transgressives dominent les autres voies d'accomplissement (sport, réussite scolaire, religion, militantisme, arts urbains, etc.). Cette supériorité repose sur la pression psychologique, la force physique et la plus forte propension à soumettre autrui. Par ailleurs, à l'échelle régionale, la réussite scolaire ou sportive de quelques jeunes, ne peut participer au prestige du quartier, elle n'est jamais mise en avant dans les jugements qui construisent les différences de réputation. La cité d'appartenance doit être dangereuse, *chaude*, une *cité de oufs* (fous).

C'est d'ailleurs dans ce mécanisme concurrentiel que se situe le principal danger de ces affrontements. Que ce soit en interne (positions individuelles) ou en opposition (hiérarchie des groupes et des quartiers), la promotion passe par la surenchère. Les coups rendus doivent être plus intenses que les coups reçus et lorsque rien ne vient refroidir la dynamique, les dégâts physiques peuvent être importants. Ce type de surenchère possède un terme largement utilisé par les jeunes concernés : le *truc de ouf* (truc de fou). Mais le *ouf* d'aujourd'hui n'est pas forcément déviant, ni forcément membre d'une bande. Le *ouf* est l'auteur du dépassement, le leader en cas de tensions. Il permet au groupe d'aller plus loin, de dépasser le *statu quo*. Il faudrait plutôt parler de *oufisme* tant cette logique de dépassement normatif se saisit avant tout comme une matrice d'interprétation des actions. La figure du *ouf* trouve dans ces conduites, un terrain d'affirmation privilégié. Le *oufisme* est donc structuré par une sorte de surenchère qui s'auto-entretient. Le dépassement régulier du simple usage ludique des armes répond à cette logique, jamais aussi perni-

cieuse et dangereuse que lorsque le groupe est important et qu'aucun acteur (malgré les envies de s'extirper) ne tient à endosser le statut du « dégonflé », ou ne parvient à modérer l'ensemble. Le *oufisme* renvoie à la place de l'excès, du dépassement et à la problématique de l'excellence dans notre société. Appliqué au champ de la déviance, il orientera plutôt vers la thématique de la transgression spectaculaire des normes.

Leur *embrouilles* se nourrissent également de leur dimension collective, ce qui permet un enracinement durable dans l'histoire locale, contrairement aux formes de notoriété individuelles. Et puis ces affrontements sont risqués, pénalement réprimés et socialement rejetés, ce qui en fait un phénomène subversif qui fascine et qui inquiète, tout en offrant à ses acteurs une certaine puissance symbolique (Le Breton, 2002). L'attrait pour ces conduites révèle en creux l'état des alternatives disponibles aux contre-performances sociales. Les voies d'accomplissement juvéniles que légitime la société globale sont dépendantes d'une validation adulte. Les institutions socialisantes (famille, école, travail, loisirs, intervention sociale) s'appuient ainsi sur une grille de jugement rigide des parcours, considérée soit inabordable, soit injuste, soit insignifiante pour les participants aux *embrouilles*. Cette grille conformiste ne les nourrit pas et leurs échecs cumulés les incitent logiquement, à s'aménager des espaces alternatifs d'accession à l'estime de soi.

Pour ces raisons, la dynamique des réputations se nourrit de l'interdépendance des affirmations individuelles et groupales, car les actes ne valent que par ceux qui les reconnaissent. La renommée collective produit des bénéfiques individuels. Plus généralement, ce sont donc toutes les personnes connectées à l'actualité *underground* des quartiers, qui distribuent et médiatisent ces gratifications.

## 2. Donner des coups : défi et virilité

Qu'en est-il des moyens utilisés ? L'univers des bandes est un monde masculin d'adolescents et de jeunes adultes aux bagages scolaires faibles et souvent sans emploi. Le capital physique est utilisé et mis en valeur lors des échanges de violences, à travers les multiples défis, les *coups de pression*, et autres conduites associées à la virilité populaire (exploits en moto, virées collectives, etc.). La domination par le corps apparaît dans ce registre, comme *la base de l'estime de soi*. Sans que ce trait normatif ne s'applique à tous les jeunes des cités populaires, il est indéniable qu'il existe une certaine logique guerrière qui imprègne les activités sportives, les défis ludiques et les joutes oratoires (Mauger, 1998, 35). D'ailleurs, les compétences valorisées dans les « embrouilles », qu'elles soient physiques (savoir se battre, encaisser les coups et se servir de différentes armes) ou mentales (le courage, la détermination et l'adhésion à la loi du silence), sont un exemple radical de la place de la virilité dans l'univers des bandes :

*Nous, on prenait tout le monde. Quelquefois on traîne avec des Français, quelquefois quand on s'embrouille, ils veulent venir, on leur dit « non ça sert à rien ». Parce que, déjà on sait que c'est pas leur délire, mais ils se forcent à y aller et franchement, ça sert à rien, franchement. On leur dit « c'est bien ce que tu fais, ça sert à rien d'y aller franchement t'as rien à montrer » (...). Ils veulent montrer que voilà, ils... Attend! Déjà ils sont pas faits pour ça, même quelques fois, il y a des copains à moi, des renois, ils veulent venir, je fais « non non non, c'est pas possible vas-y reste là » (...). Faut pas avoir peur, faut pas arriver là-bas et après tu fuis, ou après quand on t'attrape, tu balances les noms.*

« Être » (« ou se mettre ») en embrouille permet ainsi, dans un même mouvement, de panser les tensions individuelles et de forger du collectif : *l'affrontement de deux groupes*,

*c'est un échange à travers lequel chacun permet à l'autre de faire l'expérience de son existence, en mesurant sa propre force à la force de l'autre* (Zagnoli, 1991, 55). Par ailleurs, le rapport dialectique entre affrontement et vengeance permet de saisir la pérennité et la reproduction du phénomène à travers le temps. La nécessité de venger est donc centrale pour répondre aux offenses, ce sentiment est durablement entretenu par une vivace histoire locale, dont la principale fonction est la transmission mobilisatrice du récit des exploits plus ou moins amplifiés des anciens, aux générations émergentes.

*T'es obligé de rendre ou de répondre aux coups. Si tu réagis pas t'es cuit, c'est fini, toi et ton quartier vous êtes cuits. C'est pour ça que ça se terminera jamais ces histoires. Y en a toujours un qui a la gera (rage), il va bien la sortir un jour. On se venge, eux ils se vengent et nous aussi. Ça se calme tout seul, mais ça se calme jamais en vrai.*

L'honneur et la quête de réputation rendent ainsi intelligibles les motivations des participants aux affrontements, la profondeur des difficultés sociales explique l'absence de pénurie de belligérants, le statut de la force physique dans les milieux populaires éclaire sur les formes que prennent ces contentieux. Il suffit donc que se croisent plusieurs entités juvéniles partageant ces traits sociaux et normatifs pour que démarre un contentieux. Les relations entre différentes bandes de jeunes aussi attachées à leur honneur collectif ne peuvent se concevoir sans heurt. La proximité géographique et le rapport au territoire sont donc un enjeu crucial.

### III. Territoires des bandes, espaces des affrontements

De nombreux historiens ont montré que les logiques d'attachement à des lieux s'exprimaient avec force lors des rixes entre groupes ruraux lors des siècles précédents<sup>19</sup>. Ces formes d'identification ont également donné lieu à de nombreux travaux académiques sur les jeunes en milieu urbain (Kokoreff, 1996).

#### 1. Bandes de quartier vs bandes mixtes

Concernant les bandes, deux tendances s'opposent dans les écrits académiques et les représentations sociales : d'une part le modèle des groupes dont les lieux de formation et de stationnement coïncident, ce que nous appelons les *bandes de quartier*. Et les bandes dont le recrutement est mixte, les membres plus mobiles, qui s'établissent plus ou moins durablement dans des lieux centraux, éloignés des espaces d'habitation de leurs membres, que faute de mieux, nous appellerons les *bandes mixtes*. Pour les premières, l'appartenance territoriale est centrale dans la genèse, la cohésion du groupe et les logiques d'affrontement. Pour les secondes, l'allégeance à la bande nécessite de s'appuyer sur d'autres ressorts d'appartenance (classe sociale, idéologie, histoire, couleur de peau, origine ethnique, famille, etc.). Il n'y a pas de ressort unique et universel, chaque bande a sa propre combinaison, cependant, dans tous les cas la bande se réfère consciemment à un nombre restreint de principes unitaires. Ces formes groupales n'ont rien de rigide : on a observé que certaines *bandes de quartier* pouvaient accueillir des transfuges de « l'extérieur », tout en multipliant les virées collectives « dehors » (Esterle-Hedibel, 1997). De même, les *bandes*

<sup>19</sup> Voir par exemple François Ploux (1991).

*mixtes* peuvent avoir des sous-groupes dont les membres proviennent du même quartier et elles se rapprochent des premières en s'appropriant des lieux centraux jalousement défendus. Ces différences ne sont pas nouvelles, c'était déjà le cas au début des années 1960 avec les Blousons Noirs : *Un certain style peut précéder, attirer des jeunes dans un quartier où il s'est localisé. Inversement, des relations de voisinage peuvent se cristalliser dans une bande* (Monod, 1968, 296).

La composition des bandes parisiennes qui s'affrontaient au début des années 1990, s'appuyait également sur différentes tendances. S'opposaient par exemple celles qui étaient enracinées dans un espace résidentiel connu (comme la bande des CKC dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement ou les *Bourreurs Boys* dans le XIII<sup>e</sup>), celles qui se définissaient d'abord par l'appartenance familiale (comme les *Mendy Force*), la couleur de peau (*Blacks Dragons*) et celles dont les territoires d'action et de stationnement différaient des adresses de leurs membres (c'était le cas par exemple des *Fights* ou des *Requins Vicieux*<sup>20</sup>). Les bandes *mixtes* n'ont pas disparu, les bagarres récentes entre des jeunes stationnant Gare du Nord et à la Défense sont là pour le rappeler. L'enracinement résidentiel n'est donc pas le critère ultime de définition des bandes.

Dès lors, se pose la question de la représentativité de ces différentes formes de bandes sur le territoire national. La surexposition médiatique et la réactivité des pouvoirs publics concernant les affrontements se déroulant au cœur de Paris, risquent d'occulter le poids numérique des bandes locales, quelle que soit la taille des villes ou des villages concernés. L'essentiel des « embrouilles de cité » que nous observons et que la presse locale rapporte, mettent aux prises des groupes locaux identifiés par leur affiliation à un territoire résidentiel donné. Mais en l'absence d'outils solides permettant un suivi global de la répartition numérique et territoriale précise des bandes en France, toute définition rigide est difficile.

Toutefois, il est fort probable que le poids des *bandes de quartier* ait considérablement crû ces trente dernières années sous la pression de la dégradation sociale. Cette précarisation des conditions de vie s'est par ailleurs accompagnée d'un renforcement de la ségrégation urbaine et scolaire (Felouzis, Liot, Perroton, 2005 ; Maurin, 2004 ; Van Zanten, 2001) qui a accentué la tendance au repli des bandes sur leur quartier. La géographie visible (à travers la presse locale et les dépêches d'agence) des rivalités, penche clairement en faveur d'une tendance à la décentralisation des *embrouilles de cité*<sup>21</sup>. Par ailleurs, le développement depuis environ quinze ans de la prévention situationnelle, marquée par le renforcement de la surveillance humaine (moyens policiers, dispositifs de sécurité privée) et technologique (vidéosurveillance) dans les centres urbains très fréquentés, a eu des effets sur les conditions de mobilité des bandes de jeunes. Il devient dès lors plus difficile de se déplacer dans les lieux d'animation par les transports publics sans être repéré en amont. Cela n'empêche toutefois pas les bandes de marquer ponctuellement leur présence, comme le rappellent les tensions récentes de la Gare du Nord ou au Forum des Halles, ou lors de « descentes » violentes au sein de grands rassemblements (fêtes, manifestations étudiantes ou lycéennes). Les nouvelles contraintes appellent de nouvelles méthodes :

*On sait très bien nous quand on bouge en bouldé (en nombre important), qu'on est pisté dès qu'on met les pieds dans le bus. Une fois après une embrouille à Paris, une embrouille vite fait (sans importance), y a un keuf (policier) de la RATP qui nous a dit*

<sup>20</sup> Pour un récit de l'intérieur, se référer au témoignage de Madzou, Bacqué (2008).

<sup>21</sup> Mais que le recrutement des bandes soit mixte ou guidé par l'appartenance territoriale, les enjeux, les ressorts normatifs et les modalités pratiques des affrontements que nous décrivons dans cet article sont identiques.

*dans quelle station de bus on était monté. Ça veut dire que depuis le quartier, ils nous pistaient ces bâtards. De toute manière, quand on descend comme ça, c'est qu'on descend tranquille, pour faire un tour...*

*Pour aller à Paris ? Si on y va pépère on reste à beaucoup, tous ensemble, si on y va pour une embrouille ou faire un coup, c'est maximum 2 ou 3 jusqu'à là où on va...*

Si le modèle des *bandes de quartier* n'est donc pas universel, comme le rappellent ponctuellement les affrontements entre groupes « extra-territoriaux », nous ne traitons ici que des *embrouilles de cité*, c'est-à-dire des clivages encastrés dans le local. Le rapport au territoire est donc ici appréhendé d'un point de vue normatif, à travers les significations qui l'entourent. Ces dernières sont complexes, ambiguës et parfois contradictoires. Ces formes d'allégeance au territoire, au quartier, à la réputation de la cité sont hétérogènes et ponctuelles. Elles expriment un attachement à un espace jugé central au nom d'expériences individuelles et collectives positives (émotions collectives, prises de risque, jeux, souvenirs, etc.). Le quartier est également un territoire identitaire avec ses codes, ses langages, ses solidarités, son histoire propre et sa pluralité culturelle. L'attachement est ici sentiment d'appartenance à une communauté locale avec sa cohérence et sa capacité à reconnaître ses membres. Un lieu d'intégration pour ceux qui y développent des rapports de sociabilité. De même, le quartier offre pour les jeunes des statuts sociaux accessibles non balisés par la société globale et dont la valeur ne dépend pas d'une validation adulte. Les enjeux symboliques de compensation renforcent ainsi la territorialité des identités sociales. Par-delà les conflits, le quartier est donc un repère identitaire stable dans lequel la domination sociale s'exprime le moins brutalement, tout en étant susceptible de s'inverser. D'ailleurs, cette influence s'opère dès le plus jeune âge. L'identification est facilement repérable sur les troussees des écoliers originaires de la cité. Les troussees ne sont pas que les prolongements des murs de la cité.

La territorialisation des appartenances collectives permet d'expliquer la territorialisation des imaginaires guerriers. La « cité » est suffisamment importante pour en défendre l'honneur et en entretenir la réputation. Pour autant, cela n'explique pas ce qui se noue entre la réputation collective et les gratifications individuelles, mais surtout, cela questionne directement l'organisation pratique du marché des réputations.

## 2. L'espace local et régional des réputations

En effet, pour que des gratifications aient du sens et qu'elles stimulent, cela suppose l'existence d'un accord collectif sur la valeur des actes, sur les modalités de hiérarchisation des conduites, ainsi qu'un système de circulation et de validation des informations. Autrement dit, la description des modes de communication et d'évaluation est centrale, pour qui veut comprendre les pulsations de ces « embrouilles » et les investissements individuels qui les rythment. Les coûts physiques, psychologiques, familiaux et judiciaires freinent difficilement les nombreux prétendants. Ces « embrouilles » s'organisent autour d'un *espace local et régional des réputations*, où se jouent les positions individuelles, collectives et territoriales. La structuration de cet espace informel est normative, symbolique et spatiale. Ces embrouilles et leur permanence n'ont de sens qu'à travers cet espace des réputations, véritable matrice des affrontements.

Les enquêtés font référence à cet *espace des réputations* pour s'autoévaluer au moyen d'un jeu permanent de comparaisons. Son autonomie relative le rend opérant même en période d'amélioration sociale. Son informalité, sa fluidité et sa fragmentation en multiples réseaux réduisent l'éventualité d'un contrôle. Promotion ou destitution sont médiati-

sées en temps réels. Si les bandes recyclent les désillusions scolaires et économiques, cet espace des réputations offre un cadre informel stimulant. Lorsque l'accès dans l'espace des réputations est effectif, ce sont des dizaines et potentiellement des centaines de réseaux connectés qui suivent indirectement l'évolution des statuts.

Voilà un registre d'action facile à maîtriser, facile à intégrer et dont les bénéficiaires sont loin d'être négligeables. Faire parler de soi c'est être connu (au moins nominale) de centaines de personnes, bien au delà de son quartier, c'est s'arroger certaines formes de pouvoir symbolique et matériel, c'est faire partie d'une « équipe » capable de se donner pour soi, c'est se conformer et enfin, c'est s'aménager une voie, certes illégitime pour la société dominante, pour accéder au sentiment rassurant de réussite personnelle. C'est bien pour ces raisons que les plus actifs dans ces *embrouilles* proviennent majoritairement de ces bandes de jeunes en échec scolaire, qui éprouvent le plus grand mal à s'accomplir par les voies tracées par la société (école, travail). C'est durant une partie de leur vie, la principale et la plus significative voie d'épanouissement.

*Y a trop de monde qui parle de toi. Une fois on m'a présenté une meuf de Nogent qui traînait avec des meufs de Fontenay. Carrément elle connaissait mon blaze (mon prénom) et celui de J. Elle nous connaît pas, mais c'est là que tu vois que ça va trop vite. (...) Moi personnellement ça m'aurait fait du bien, comment dire... j'étais fier quoi, quand mon blaze y circule et qu'tu vois des gars ils ont peur de toi, des meufs elles viennent juste parce que tu t'es fait un blaze connu (une réputation). Tout le monde veut être connu pour moi, tout le monde veut être en place...*

Au sein de cet *espace régional des réputations*, la communication s'appuie sur plusieurs canaux de qualités distinctes. La plate-forme initiale est locale, elle est basée sur l'interconnaissance. Il s'agit d'être connecté au flux des histoires de cité. Virginie Milliot (1995) a bien mis en lumière les fonctions sociales de la pratique du ragot, notamment celle de conter les événements et de rappeler l'état des positions. Ni l'échange de ragot, ni les échanges de violences ne s'effectuent au hasard, dans des lieux improbables car les flux sont ordonnés.

### 3. Aménagement du territoire

Cette conflictualité agonistique qui se perpétue pendant de longues périodes, a un lien fort avec l'aménagement du territoire. Les représentations et les pratiques spatiales des acteurs des deux camps que l'on a interrogés sont cohérentes et complémentaires. Il se dessine une même géographie des lieux et des dangers qu'ils comportent. L'aménagement du territoire joue ici un rôle central en organisant les mobilités. Chaque camp s'adapte aux configurations spatiales et aux contraintes administratives et tente d'en tirer parti. Le cas des villes de Villiers-sur-Marne et de Champigny est à ce titre intéressant. Champigny-sur-Marne regroupe la plupart des lycées et centres d'apprentissage du secteur, ce qui oblige une grande partie des jeunes Villiérais à s'y rendre quotidiennement et ce qui donne un avantage décisif aux locaux en période de tension. Du coup, certains jeunes préfèrent allonger leur temps de déplacement, s'inscrire dans un lycée moins attirant, ou bien se rabattre vers des filières professionnelles ou techniques moins attrayantes, plutôt que de s'exposer à d'éventuelles violences. L'organisation urbaine est au principe de ces « cartes mentales » qui vont servir de repères opérationnels aux acteurs des violences, mais également agir comme des contraintes importantes aux victimes potentielles et aux institutions en contact direct avec les événements (école, transport et police). Dans la plupart des cas



observés ou rapportés par la presse, les « belligérants » se fréquentent souvent au sein des mêmes lycées, parfois des mêmes collèges ou au sein de structures associatives recrutant dans plusieurs localités. Ils partagent ainsi les mêmes réseaux de transport public.

La multiplicité des contacts favorise logiquement l'entrée en conflit. Les contentieux naissent de contacts directs, dépendent de la proximité géographique des groupes et de la fréquence de leurs rencontres. Les rivalités entre des bandes géographiquement éloignées seront plus brèves. C'est pour ces raisons que les affrontements se déroulent dans trois espaces privilégiés : les transports collectifs, les institutions de concentration juvénile (établissements scolaires, salles communales, lieux de loisirs) et les centres commerciaux.

Les lycées sont les lieux de la mise en réseau des différents protagonistes et d'organisation du « renseignement ». La fréquence des contacts en fait un lieu privilégié de naissance des conflits et de destination privilégiée des expéditions. Il ne faut pas plus de quarante-huit heures pour que tout ce qui touche à des événements de ce type, soit efficacement relayé à tous les lycées et collèges des environs. De nombreux élèves sont friands de ce type d'histoires. Ce sont des lieux où se médiatisent les réputations et où se forgent les titres de gloire.

Avril 2003 : un nouveau cycle de tension entre une bande des Hautes-Noues et des jeunes du Bois-l'Abbé agite institutions scolaires, répressives, et le petit monde des cités avoisinantes. La dernière scène se déroule un jeudi après-midi à la sortie du lycée Max Dormoy. Une trentaine de jeunes de Champigny attendent la sortie des élèves à 16 h 30 *pour serrer des mecs de Villiers*. Les trois malchanceux qui sont identifiés ne participent jamais aux rixes et se tiennent volontairement à distance du microcosme des embrouilles. Ils sont pris à partie et après un échange rapide de coups, ils arrivent à s'enfuir en direction du principal axe routier et de transport en commun. L'aménagement de la voie piétonne qu'ils empruntent est destiné à éviter la circulation de deux roues. Une vingtaine de doubles barrières latérales filtrent le passage. L'un des lycéens visés met à contribution sa taille (2 mètres) en enjambant les barrières pour ainsi prendre de l'avance sur ses poursuivants à la taille plus modeste. À ce moment-là, ils prennent le premier bus qu'ils rencontrent, pressent le chauffeur de s'éloigner avant l'arrivée de leurs agresseurs. Je suis mis au courant quelques minutes après l'événement et récupère les victimes près de la mairie de Champigny, où ils se sont cachés en attendant. Le lendemain au collège des Prunais (Villiers-sur-Marne) où j'exerce la fonction de surveillant, je suis accosté par une élève de SEGPA<sup>22</sup> qui réside dans une cité de la ville voisine du Plessis-Trévisé. Sur un ton ironique, elle fait allusion aux qualités d'athlète de la victime de deux mètres et de ses performances « au cent mètres haies ». Vu l'heure qu'il est (neuf heures). Je lui demande d'où elle tient ses renseignements sachant que c'est à la récréation de dix heures généralement que s'échangent l'essentiel des informations de la veille. Tout s'est joué le soir de l'agression, lorsqu'un *mec de Champigny, un pote à son cousin de Noisy-le-Grand lui a raconté l'histoire le jeudi soir au foot*. Informée de la scène des barrières, il lui restait à mettre un nom au lycéen de Villiers qui s'en était tiré ainsi. Ce fut un exercice facile dans la mesure où, vu le nombre de collégiens des Hautes-Noues qui y ont fait référence à la récréation, l'information avait largement été diffusée localement. En moins de 24 heures, l'information avait circulé à Champigny, Villiers-sur-Marne, Noisy-le-Grand et le Plessis-Trévisé, quatre villes et des centaines d'oreilles.

<sup>22</sup> Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

Les nœuds de circulation sont aussi des espaces fréquents de tension. Villiers-sur-Marne et Champigny-sur-Marne partagent aussi une gare SNCF (Éole qui relie la gare Saint-Lazare à Tournan) où passent plusieurs lignes de bus desservant la plupart des quartiers populaires de ces deux villes, mais aussi tous les lycées du secteur. Cette position centrale de la gare se retrouve dans les représentations de l'espace de chaque camp. Le découpage scolaire contraint les collégiens villiérais à s'inscrire dans les lycées de Champigny (notamment au Lycée Champlain qui n'est desservi que par une ligne de bus, la ligne 308 qui traverse toute la cité du Bois-l'Abbé). L'enjeu est donc de taille pour les jeunes de chaque ville. Depuis 1997, la municipalité de Villiers-sur-Marne a émis le souhait qu'une antenne de la police nationale soit ouverte à la gare. Les faits les plus graves s'y sont déroulés :

*Des tirs de coups de feu à la gare de Villiers en 99 (en fait en 1998 mais également en 1997), parce que suite à une émeute, suite à une descente des gars de Champigny qui s'est passée à Max Dormoy (un lycéen), où il y a un cousin à moi qui s'est fait frapper dessus avec des marteaux. Donc ça a pas plu aux petits de mon quartier. Ils sont partis à la gare, ils ont frappé un mec du Bois-l'Abbé, ils lui ont tiré des coups de feu dessus, ils l'ont planté. Ils étaient deux, du moins ils leur ont fait la misère. Puis quelques temps plus tard, (...) comme moi je faisais partie des grosses têtes d'affiche, mon petit frère en 2000, lui il s'est fait attraper à la gare. Et parce que c'était mon petit frère, il s'est fait planter (a reçu des coups de couteau) tout simplement du fait que ce soit lui le frère à Salif (...).*

La distribution géographique des centres commerciaux et l'origine spatiale des jeunes qui les fréquentent permettent également de saisir l'effet concret de ces contraintes. Ce sont des lieux animés, généralement peu éloignés des zones résidentielles, qui offrent tous les objets de loisirs et de consommation. La fréquentation des centres commerciaux dépend de l'état des relations entre les cités situées à proximité. La coexistence pacifique n'existe pas (ou rarement) : soit il existe une sorte de diplomatie informelle qui relève de l'alliance des forces ou d'échanges économiques, soit le terrain est abandonné au profit d'un clan, soit l'état de tension y est permanent. Vient ensuite l'information qui circule par le biais de familles élargies ou des cercles amicaux. Il suffit du déménagement d'une famille d'un quartier à l'autre pour que de chaque côté, les conditions des échanges d'information soient posées. De manière générale, tous les lieux de cohabitation et d'échanges juvéniles se croisent et sont susceptibles de remplir cette fonction.

Les maisons d'arrêt ont de ce point de vue une place particulière : lieu de construction et de validation par excellence des réputations, les prisons sont aussi un lieu privilégié de structuration d'une « élite déviante ». En effet, les actions criminelles et les « gros coups » sont des conduites typiques permettant d'acquérir ses « lettres de noblesse » et de postuler à la promotion cooptée dans la division supérieure.

#### 4. Lieux sensibles

Cette cartographie mentale s'organise également à partir d'une classification qualitative. Ces jeunes distinguent l'espace « interdit » de « l'autorisé », décrivent des lieux sécurisants et d'autres moins. L'espace est inaccessible lorsqu'il est situé à proximité du quartier « ennemi ». Sinon il est évité car il fait l'objet d'une appropriation hostile. L'interdit peut concerner une rue, un quartier ou une ville. Les possibilités de mobilité varient d'un jeune à l'autre, mais on retrouve globalement les mêmes modes de catégorisation et les mêmes stratégies de contournement, surtout pour les jeunes motorisés :

*(...) Que eux (les jeunes du BLB), ben s'ils viennent à Villiers et ben ils passent en étant, en étant « Fantômas ». Ils sont... on les voit pas et nous c'est pareil à Champigny,*

*il y a une zone où on pourra accéder et une autre où on pourra pas (...). Tous passent par la gare de Villiers, ils y passent plus et il y a le boulevard de Friedberg, ils passent plus en voiture et s'ils passent pour aller à Noisy-le-Grand ils font un détour.*

La description des lieux « interdits » répond à deux logiques : l'espace interdit par sa proximité à la cité « ennemie » :

*Bien sûr y a les Mordacs (cité voisine, dans le prolongement du Bois-l'Abbé sur la route de Villiers-sur-Marne). Les Mordacs j'évite d'y aller, parce que j'ai des histoires avec eux... Même sachant que je peux y aller sans problème, j'évite, ça m'intéresse même pas. Dans leur cité j'évite, sinon le bas de Champigny, j'ai pas peur d'y aller, mais en haut y a rien à y faire.*

Ainsi que les lieux d'animation évités car ils font l'objet d'une appropriation « ennemie » :

*C'est pas la peine. Quand tu sais que les gars c'est leur secteur (...), leurs habitudes et tout, faut aimer les coups, ou alors tu vas faire un gros coup.*

Pour ces raisons, l'intrusion dans la cité adverse est considérée comme une entreprise aléatoire et des plus risquées. Au delà du groupe qui pilote les conflits, le potentiel de mobilisation des résidents est à son maximum. Tout le pôle des sociabilités déviantes, quel que soit l'âge ou le niveau habituel de transgression de ses membres, est disposé à se joindre à la punition visant les « intrus ». À ces derniers, il faut ajouter tous ceux qui souhaitent se faire un nom à peu de frais, tout en réaffirmant leur attachement à l'honneur collectif. Ce genre d'événement est rare, il fera l'objet de longues et fastidieuses discussions, les participants seront distingués des autres, ce qui en soi est une motivation suffisante. Pour les « intrus », les gains symboliques sont à la hauteur des risques encourus, mais contrairement aux violences subies, ils sont rarement au rendez-vous.

D'après mes notes d'observation, quatre intrusions de bandes adverses dans la cité se sont produites entre 2001 et 2007. Pour trois d'entre elles (les groupes étaient composés respectivement de 12, 8 et 15 jeunes garçons), elles se sont soldées par le tabassage collectif des « intrus ». Les deux dernières fois, des adolescents se sont retrouvés dans le coma. L'intrusion la plus ancienne (mai 2001) a été menée par un groupe de huit jeunes. Stratégiquement, ils ont choisi d'intervenir un soir où était télévisée la finale de la Ligue des Champions de football, évitant ainsi de se confronter à un grand nombre d'individus. Ils sont également venus armés de deux pistolets à grenailles. Au final, ils ont été rapidement repérés par un adolescent qui a prévenu plusieurs dizaines de jeunes qui regardaient le match ensemble. Dans leur repli pressé, les « intrus » ont tiré sur les deux personnes (un résident âgé de 50 ans et un jeune de 22 ans qui rentrait du travail, habituellement distant de ces contentieux) qu'ils ont croisées en s'enfuyant de la cité. Malgré l'échec de cette opération, dont l'objectif était d'atteindre physiquement une figure locale et d'atteindre symboliquement l'honneur collectif, les « intrus » ont tenté de rentabiliser au maximum leur expédition en affirmant, selon les propos de l'un d'eux, qu'ils avaient *fait une descente aux Hautes-Noues* et qu'ils avaient *tiré*. Plusieurs semaines après les faits, les deux parties s'opposaient encore pour imposer leur version des faits.

Pour les intrus, les risques physiques sont donc démultipliés par l'empiètement. Dans ces cas, la dynamique collective est une redoutable machine à intensifier les violences.

Elle symbolise parfaitement la logique de surenchère concurrentielle qui fait passer en quelques secondes, une « raclée » collective qui se veut ludique, en drame humain, parfois irréversible. Ces « intrusions » révèlent violemment, les normes spécifiques qui organisent ces espaces territorialisés. La frontière entre espace privatisé et espace public ne répond pas aux critères dominants tant l'appropriation de ces lieux intermédiaires est marquée. L'honneur collectif est imbriqué à l'appartenance résidentielle, le territoire est mythifié. Dans les représentations locales de l'honneur, l'intrusion est une transgression insupportable :

*Ouais, c'est plus grave, c'est un manque de respect, ça c'est très très grave ! Franchement c'est très grave, n'importe qui te le dira, c'est très grave là, c'est déconné, c'est très très grave ! C'est vrai en plus, quelqu'un qui veut t'embrouiller en dehors, en dehors de ta cité tu vois, tu vas avoir la haine contre lui, tu vas le frapper, tu vas taper le type, mais ça serait pas aussi grave que s'il venait jusqu'à ta cité pour t'embrouiller. C'est très grave, c'est comme si t'es chez toi dans ta maison, le mec il sonne à ta porte, qui vient... il veut se battre avec toi, tu dis mais il se fout de moi, il se fout de moi lui, il vient me chercher devant ma porte, mais il m'a pris vraiment pour sa... pour quelqu'un qui n'a rien à voir quoi, il m'a pris pour une pute...*

Les métaphores utilisées sont significatives. Venir jusqu'à la maison signifie marquer le mépris et l'humiliation que l'on veut faire subir. C'est violer l'intime. La métaphore sexuelle est ici parlante pour ce qui est considéré comme une violation de l'honneur, un viol du territoire. En réponse, la violence de la réplique doit permettre de laver l'affront en dépassant ce qui est normal : le *truc de ouf* comme sanction de l'empiètement (le mot « grave » est utilisé sept fois dans ces douze lignes d'entretien). D'ailleurs, plusieurs années après la fin d'un cycle de violences entre deux bandes, la présence d'un ancien belligérant connu dans le quartier « ennemi » est toujours potentiellement dangereuse. L'auteur du témoignage suivant fut très impliqué dans les embrouilles entre les cités du Bois-L'Abbé et des Hautes-Noues entre 1996 et 1998 :

*(...) D'ailleurs une anecdote, l'année dernière (2003), j'y suis allé pour faire une affaire et je me suis retrouvé à me faire courser par cent types au moins. Je me suis réfugié je sais pas comment dans un pavillon et après, c'est les policiers qui sont venus me chercher. En fait, j'étais dans un bâtiment au Bois-l'Abbé, je suis parti voir un mec et là, j'ai rencontré trois personnes. Elles sont venues me serrer la main, elles ont eu un coup hypocrite. Elles m'ont serré en bas, avec ce que j'avais à prendre chez mon ami, et ces gens-là ont voulu m'agresser parce que j'étais... j'étais... Moi je pensais que c'était fini, je suis parti là-bas en 2000, en 2000, je suis parti là-bas, ces gens-là m'ont agressé et de ce fait-là, j'étais obligé de m'enfuir, comme j'étais sportif, donc j'ai réussi à m'enfuir, j'avais des grandes jambes et de ce fait-là... j'ai réussi à m'enfuir. Je me suis réfugié dans un pavillon dont le propriétaire n'a pas accepté ma présence. Je me suis quand même caché dans ses toilettes malgré que je connaissais pas le pavillon, ces gens-là sont rentrés dans le pavillon et le propriétaire les a fait fuir. Même s'il voulait me faire fuir, moi j'ai pas... j'ai pas voulu il m'a lancé des menaces de mort, j'ai pas voulu, je lui ai expliqué l'histoire, après il m'a donné une solution. Je suis rentré dans le Bois-l'Abbé en sautant par un mur, je me suis caché dans une zone industrielle et puis après de ce fait-là, par la gentillesse d'une personne chez qui je me suis réfugié, elle a appelé la police et c'est là qu'elle est venue me chercher et voilà. Et sinon depuis ce temps, le Bois-l'Abbé même si j'y passe en voiture, je vais même pas m'y arrêter quoi...*

## 5. Réputation.com

Deux dernières sphères de confrontation et de circulation de l'information méritent d'être citées. Les blogs et certains forums sur Internet ont diversifié et renforcé cet *espace des réputations* (échanges relevés sur le site skyblog.fr, qui depuis, a décidé de limiter les messages et blogs bellicistes) :

De lhn zoo94350, posté le 06 novembre 2005 à 00:01

*Arrêtez de jacter pour rien, c'est sur le terrain que ça se règle. Champy (cité du Champy à Noisy-le-Grand) et leurs 3 bâtiments, ils sont venus, ils ont goûté du cuir!<sup>23</sup>. Et Bois-l'Abbé ça c'est toujours tapé, mais leur force c'est le nombre, nous on n'a pas besoin de ça!!! Eux-mêmes ils savent!!! Hautes-Noues Place Couperin<sup>24</sup> Zoo LHN mon domaine...*

De 77, posté le 22 octobre 2005 à 12:37

*Le 77 (département de la Seine-et-Marne) baise tout les Hautes-Noues, fils de pute.*

De Berchères7340, posté le 22 octobre 2005 à 12:35

*Les Berchères (nom d'une cité de Pontault-Combault, 77) ne sont pas un quartier chaud, on se montre que quand il le faut, bande de bollosses (bouffons).*

De 93160, posté le 18 octobre 2005 à 00:18

*Un gars d'Orly qui braille pour rien encore ! Pourquoi tu demandes aux gars des Hautes-Noues de niquer le Champy ? Parce que tu sais très bien que ton quartier, c'est un quartier de grosses salopes qui flambent, qui flambent, mais qui ne sont pas des bonhommes ! Vas-y casse-toi avec tes trois gars tous « keus » (= secs, maigres) dans ta vieille cité ! Sors de la conversation, c'est pas pour des gars comme toi !!!*

De orlyparc, posté le 8 octobre 2005 à 13:29

*Niquer les gars de Champy, ils flambent trop avec vous. Dans mon lycée, ils disent que vous êtes des bouffons, niquez-les !*

De orlypark, posté le 8 octobre 2005 à 13:28

*J'avoue vraie cité mais le Bois-l'Abbé vous ont niqué, c'est vrai ? J'y vais des fois, elle est bien, il faut pas flamber, j'ai des potes là-haut comme Mamadou.*

De p9 (c'est-à-dire Pavé Neuf, Noisy-le-Grand), posté le 7 octobre 2005 à 22:56

*Fils de pute de mec du Champy, qu'est-ce que tu parles, dès que j'arrive vous vous chiez dessus, viens aux arcades fils de pute<sup>25</sup>.*

Dans ces échanges, les intervenants ne se connaissent pas, ils sont par contre relativement bien informés de l'état des alliances et des conflits en cours. Le Pavé Neuf et le

<sup>23</sup> Descente d'une dizaine de jeunes qui a effectivement eu lieu aux Hautes-Noues et qui s'est terminée par la fuite du groupe, mis à part l'un d'entre eux qui s'est retrouvé dans le coma après avoir reçu des coups violents d'une quinzaine de résidents.

<sup>24</sup> Pour Place François Couperin, ensemble d'immeubles constituant l'îlot le plus dégradé de la cité.

<sup>25</sup> Les Arcades est le nom du centre commercial régional « interdit » aux bandes du « Champy », car il est situé à cent mètres du « Pavé Neuf ».

Champy (Noisy-le-Grand, 93) entretiennent un conflit larvé depuis longtemps, le Champy et les Hautes-Noues sont également en mauvais termes, alors que ces derniers et le Pavé Neuf entretiennent des liens suffisamment forts et pragmatiques pour éviter tout conflit voire même pour s'entraider. Interviennent également des jeunes d'Orly (94) et de Pontault-Combault (77) qui ne portent pas les jeunes de Villiers-sur-Marne dans leur cœur. Trois départements, quatre villes et quelques clics... On a également relevé des informations nominales précises.

Le développement d'Internet n'a pas bouleversé l'organisation normative des affrontements entre bandes, il a par contre offert de nouvelles modalités de communication. Tout d'abord en créant de nouveaux espaces d'échange, de confrontation et d'élaboration des réputations. Ensuite, en accroissant considérablement la visibilité des belligérants, enfin, en permettant une scénarisation collective et contrôlée des images du « nous ».

## 6. Les coups de pouce de la presse

Enfin, la presse occupe une place particulière dans ces compétitions honorifiques. Les positions de prestige et les représentations s'appuient sur des mises en images sensationnalistes des banlieues et les récits de la presse écrite (Bachmann, Basier, 1989). Les médias locaux et nationaux sont des relais efficaces et prisés par les prétendants aux meilleures réputations. Les bénéfiques sont indexés sur l'audimat tel qu'il est représenté par les jeunes. La manchette dans les pages des journaux locaux est la garantie d'une publicité dans toutes les cités du département. À l'opposé, un reportage en *prime-time* à la télévision est synonyme d'entrée dans la « cour des grands » (*là c'est jackpot*). Ainsi à l'échelle locale, le traitement quotidien des faits divers par *Le Parisien*, répond à une sorte de « service public » pour les bandes de jeunes (quotidien le plus lu avec *l'Équipe*). Un journal acheté va circuler entre des dizaines de mains et faire l'objet d'autant de commentaires sur les lieux et l'identité des acteurs. Ces articles jugés stigmatisants par une partie des habitants de la cité, donnent lieu à des réjouissances collectives pour les bandes de jeunes. D'ailleurs, la médiatisation de la cité est parfois le fruit de stratégies délibérées.

Mars 2002 : Ce mercredi soir, suite à une interpellation policière particulièrement brutale, une échauffourée a opposé au sein de la cité des Hautes-Noues, des adolescents et plusieurs dizaines de CRS. Le lendemain à la récréation du collège, alors que je recherchais des informations sur le début des événements que j'avais manqués (le temps que l'information me parvienne à domicile et que je m'y rende), Djibrilé (scolarisé en 4<sup>e</sup> SEGPA et résidant aux Hautes-Noues) me fit part de sa déception de ne pas voir de retombées médiatiques dans l'édition départementale du *Parisien*. Il m'expliqua en substance, que c'était le moyen le plus efficace de promouvoir la réputation de la cité à laquelle il tient tant. À la fin de la récréation, il me prévint du programme de la soirée : *Marwan tu vas voir demain dans Le Parisien, ça va pas être comme hier, t'inquiètes*. De fait le lendemain, les pages locales faisaient référence à une *émeute* similaire opposant des jeunes de la cité aux forces de l'ordre ayant, selon les commentaires du journaliste, essuyé plusieurs jets de projectiles en prêtant main forte aux pompiers venus éteindre une voiture incendiée (ce qui s'est avéré vrai dans le déroulement mais du côté des émeutiers, l'attitude policière durant la journée, semblait également justifier l'organisation d'une telle confrontation).

Ce petit épisode met en lumière la perversion du rôle de la presse locale dans la transmission de l'information. De son rôle d'informatrice, elle s'est transformée malgré elle en un élément important et efficace de la distribution des statuts locaux et du fonctionnement

de l'espace local des réputations. Les attentes d'une partie de ces jeunes ont été comblées, confirmant indirectement chez eux, l'idée que le sensationnalisme et le catastrophisme des rubriques « faits divers », leur assurait une visibilité sociale appuyant leur pouvoir symbolique. Ainsi, d'une part, la pression commerciale, les contraintes objectives de travail (manque de temps et de moyens, politique rédactionnelle) mais aussi la « paresse » journalistique (concernant l'activité des bandes, les articles sont la plupart du temps « produits » via la hiérarchie policière concernée, par le biais de brefs échanges téléphoniques) reproduisent une vision négative, superficielle, pré-formatée de ces bandes dangereuses pour le citoyen et la cohésion sociale. Paradoxalement, en alimentant quotidiennement la rubrique des faits divers, la police et la justice contribuent à entretenir la réputation des bandes et de leurs principaux acteurs. Ces derniers voient d'un bon œil un traitement médiatique qui leur permet *de maintenir leur statut dans leur monde social (...) et dans la société* (Sanchez-Jankowski, 1994, 116).

## IV. Embrouilles : des scènes aux acteurs

Les belligérants sont loin d'être les seuls producteurs des *embrouilles de cité*. C'est un phénomène qui mobilise également les amis, les familles et les institutions. Notre approche est restée centrée sur les premiers rôles, notamment à travers une analyse des différents lieux dans lesquels elles se produisent. En période d'affrontement, il existe un clivage clair entre engagés et non-engagés. Ces derniers n'ont jamais été majoritaires au sein de la cité des Hautes-Noues, et leurs motivations ne sont pas homogènes.

### 1. Qui se mobilise et pour qui ?

L'analyse des logiques de mobilisation permet en outre d'approfondir la compréhension du sentiment d'appartenance territoriale précédemment abordé. La participation aux affrontements peut dépasser le cadre des affinités groupales, car elle est conditionnée par des niveaux élargis de cohésion. Contrairement à l'idée répandue selon laquelle les jeunes des cités font preuve d'une solidarité mécanique, la mobilisation est sélective, elle dépend du statut local des personnes concernées. De manière générale, le niveau de protection et le potentiel de mobilisation, c'est-à-dire la conversion en *embrouille* collective, d'incidents personnels et isolés, dépend du niveau d'intégration locale du belligérant ou de la victime concernés.

Pour ces raisons, les mobilisés ne se réduisent pas au seul public des bandes. Certains jeunes habituellement distants de la sphère des bandes peuvent y participer par solidarité amicale, familiale ou dans une logique de réaction émotive. Plus rarement, on peut retrouver de bons élèves, attachés aux modèles de réussite scolaire dominants. Ces logiques reflètent un attachement à des personnes ou à un lieu. Ce lien est si fort qu'il engage la conscience et le corps d'*ego*. La notion d'allégeance est ici fort utile. Elle permet de saisir la pluralité des motifs d'engagement. Pour certains, la mobilisation relève du respect scrupuleux des systèmes d'obligation et pour d'autres, du calcul et de l'évaluation contextuelle. On a relevé trois grands motifs d'engagement dans ces « embrouilles ».

Les *allégeances affectives* et/ou *émotives*, concernent ceux dont un proche est visé, ou ceux qui s'indignent du sort d'une victime collatérale. Dans ces cas, les participants aux violences peuvent avoir des parcours scolaires ou professionnels conformes et maintenir des liens habituellement distants avec les bandes de jeunes (comme c'est le cas de l'auteur de l'extrait suivant).

*Je sais que ça a surpris quand j'me suis mis dedans (dans les embrouilles). Même les autres, certains grands ils m'disaient de rester en dehors, genre « t'es un bon élève, t'es dans un bon délire » et tout. Mais j'ai pas supporté les coups de couteau qu'ils ont mis à M. C'est trop mon pote lui, j'pouvais pas faire genre à l'hôpital « les gars c'est des bâtards » et ne rien faire. (...) Lui il m'a rien demandé, il m'a pas dit « comment ça tu bouges pas » ? Il voulait pas même, mais c'est moi, il fallait que j'fasse quelque chose. Mes parents ils ont pas su et tant mieux pour ma gueule. Mon frère il m'aurait défoncé...*

Un jeune peut très bien avoir pris ses distances avec son groupe initial. S'il lui arrive d'être victime de violences, l'histoire affective du groupe suffit pour provoquer une réaction :

*Admettons que si c'est une personne que j'ai côtoyée pendant mon enfance, et pendant mon enfance on (ne) s'est plus côtoyé. Admettons que c'est une personne pour qui j'avais de l'affection... là j'irais bouger pour elle.*

Parfois la mobilisation est réparatrice envers les victimes collatérales et innocentes de rixes et peut s'accompagner d'un sentiment de culpabilité.

*En fait, comme j'étais un peu dans l'histoire de départ au lycée, quand j'ai vu le guet (guet-apens) qu'ils ont fait au frère d'A., j'me sentais coupable un peu. Il marche sans s'méfier et bim ! y s'est fait rosser (tabasser) mal mal.*

Viennent ensuite les *allégeances stratégiques*, lorsque les jeunes visent à s'intégrer dans les sociabilités du quartier (nouveaux résidents ou jeunes au statut local fragile par exemple).

*Pourquoi j'étais dans les embrouilles que six mois ? En fait c'est un peu plus, mais à partir d'un moment, c'était plus discret, y avait trop de keufs sur nos côtes. Mais c'est vrai quand tu dis que chui vite passé à autre chose. En fait quand chui arrivé dans la cité, c'était tendu, j'connaisais quelques gars et ils étaient tous dans les embrouilles. J'avais l'choix ? En fait peut-être, mais grâce à ces histoires, y en a plein ils ont dit « ouais lui il arrive à peine, il est présent », alors que y'avait des gars qui dormaient chez eux... franchement pour moi c'est pour ça, pour m'intégrer, me mettre bien dans le quartier, c'est tout, parce que franchement moi ces embrouilles, j'm'en bas les reins.*

*L'allégeance statutaire* est le schéma le plus fréquent. Elle renvoie aux acteurs dont le statut et la position sociale sont imbriqués à la réputation de leur bande et de leur quartier et qui doivent donc s'engager dans la défense, la fabrique et l'entretien du prestige collectif. Ces acteurs ont intériorisé les obligations de solidarité, corollaire du droit à la protection. Les bandes se démarquent par leur disponibilité permanente à l'affrontement. Les occasions d'affirmation collective sont finalement assez rares pour ne pas les rater. Du coup, lorsque ce type d'acteurs est pris à partie par un autre groupe, les repréailles sont quasi-automatiques. Il existe un certain nombre de situations où l'entraide et le soutien des pairs sont une obligation.

*Les liens entre nous, on était tous des frères, on était tous des frères, je veux dire qu'on se faisait tous confiance. C'est-à-dire qu'on savait qu'on bougeait pour telle ou telle personne, on faisait confiance c'est-à-dire que demain s'il se passait quelque chose, cette personne serait prête à bouger pour nous. C'est comme ça les potes, c'était vraiment ça les potes comme les cinq doigts d'une main, les dix doigts en fait les deux*



*mains assemblées. On savait qu'on sortait ensemble, on savait que si y en avait un qui restait, c'est clair on allait le chercher... y avait pas le mec qui allait fuir, c'était vraiment les poings serrés.*

C'est le mode de recrutement le plus large et le niveau de solidarité le plus répandu. Rapidement et spontanément, le groupe élargi se forme de protagonistes ayant intériorisé ces obligations de solidarités qui sont le pendant du droit à la protection « communautaire ».

*Non on était différent, on était, on était, comment dire... nous dans notre quartier, bon, il y avait les plus grands, ils étaient pas trop impliqués dans ces histoires-là. Il y avait ceux qui avaient entre 20-22 et 23 ans, ceux qui traînent à Couperin, à Flore ceux qui traînent à Triton et ceux... Il y a trois places différentes, de ce fait-là, des jeunes arrivaient à communiquer, étant donné que c'étaient des places pas trop distantes où les jeunes traînaient, et puis on arrivait à être trente (...). Bah une trentaine, on était, on était une trentaine bien sûr (...) en moins de cinq minutes, avec une (seule) catégorie d'âge à l'intérieur.*

Mais elle exige aussi une disposition au don de soi :

*Tout dépend de la personne, tout dépend si elle, elle s'est donnée pour moi (...). Le jour où il va m'arriver un truc, personne va bouger. Pour moi aussi, c'est comme ça maintenant.*

Les individus connus pour leur individualisme exacerbé et absents du flux de ces solidarités qui font lien, ont de fortes chances, en cas de nécessité, de se retrouver isolés. De même, les offenses subies par les membres du réseau de parenté des acteurs des bandes, s'inscrivent dans le cadre de cette réactivité obligatoire. Le groupe assume ainsi pleinement sa fonction protectrice.

## 2. « Faire genre » : les « embrouilles » au féminin ?

L'univers des bandes se conjugue avant tout au masculin pluriel. L'existence de bandes de filles ou de sections féminines de gangs de grandes tailles fait l'objet de nombreux travaux outre-Atlantique (Campbell, 1994). En France, cette question fait l'objet de sursauts médiatiques qui disparaissent aussi rapidement qu'ils apparaissent<sup>26</sup>. La question des déviations féminines commence progressivement à donner lieu à des publications académiques (Rubi, 2005 ; Cardì, 2007) ou institutionnelles (OND). Concernant les embrouilles et les bandes<sup>27</sup> que nous avons observées, les filles, peu nombreuses, sont la plupart du temps exclues de l'action collective (lors des affrontements directs). Tolérées, voire même appréciées dans les temps collectifs partagés et les moments de distraction (lorsque la

<sup>26</sup> Comme lors d'un règlement de comptes entre des adolescentes de Meaux et de Noisiel (Seine-et-Marne) qui s'est déroulé le lundi 4 février 2008 à la gare de Chelles (Seine-et-Marne).

<sup>27</sup> La faible féminisation du monde des bandes s'explique en amont par une meilleure scolarité, des responsabilités domestiques et un contrôle familial plus poussés que les garçons, et elle bénéficie d'une meilleure image dans la société (donc s'insèrent plus facilement et nourrissent moins de contentieux avec la société). En aval, elles investissent davantage les sociabilités privées ou les espaces publics plus conformes, et elles sont plus mobiles, notamment parce qu'elles sont plus exposées aux ragots, rumeurs et aux rapports de domination qui régissent une partie des rapports sociaux du quartier (Clair, 2008). Pour davantage de détails sur les articulations entre les bandes et le genre, se référer à nos travaux de thèse (Mohammed, 2007).

bande n'est qu'un groupe de pairs), elles occupent toutefois un rôle informel significatif dans le fonctionnement de *l'espace social des réputations*.

Constituant en quelque sorte un jury informel des conduites masculines (tout en ayant leur propre espace de réputation qui intéresse peu les garçons), elles participent activement à la distribution des gratifications, ce qui sous-entend que leur regard compte malgré une position globalement dominée.

*Même les plus cailleras des meufs, elles vont pas avec les gars quand ça s'tape (lors des violences). Mais t'inquiète qu'elles se rattrapent avec leur langue après. Elles veulent tout savoir, elles comptent les points en quelque sorte. Moi, j'étais comme ça, j'avais passer pas pour une sainte, je cherchais à tout savoir, tous les détails, ceux qui ont flippé, ceux qui passaient pour des bonhommes, j'peux t'dire qu'avec nous, valait mieux pas passer pour une baltringue (un peureux) (Julie).*

Elles sont parfois (ce n'est qu'un exemple) au cœur des affrontements entre bandes, ayant un rôle dans l'émergence, l'entretien (médiatisation) et la résorption des conflits entre bandes. Pour ce faire, elles peuvent endosser le rôle d'incitateur ou de surenchérisseur :

*Par exemple, si y en a un qui fait un truc par exemple, ça... ça parle beaucoup. Parce que des fois, y a de l'engrenage, aussi quelques fois, y a les meufs qui venaient « ouais eux ils ont dit ça, ils ont dit ça, ils ont dit que s'ils t'attrapent ils vont te faire ça, lui il a dit qu'il allait te faire ça ». (...) C'est des diables les meufs, elles engrenaient trop. En tout cas maintenant, tu peux pas te faire passer pour un... tu vois, on pouvait pas se faire passer pour des bouffons, mais de la manière dont on agissait, on était vraiment des bouffons. Mais... parce qu'elles nous engrenaient et on allait comme des cons, on rentrait dedans parce que par fierté, t'as envie de prouver quelque chose à la meuf et puis voilà, tu veux prouver que tu te laissais pas faire et que t'allais directement chercher la baston.*

Certaines embrouilles naissent également de la production ou du colportage d'un ragot, contraignant le jeune visé au maintien de son honneur par la démonstration de ses capacités vindicatives. L'extrait d'entretien précédent montre le pouvoir de coercition d'un tel système, la réaction est jugée négative (*on allait comme des cons*) mais nécessaire (*par fierté (...) on rentrait dedans*). L'organisation des rixes révèle aussi l'importance des rôles féminins dans le travail de renseignement<sup>28</sup>. Les informations recueillies par le biais de ces actrices du renseignement ont l'avantage d'être extrêmement précises et sont de deux ordres : celles qui concernent les stratégies offensives, où il est nécessaire de savoir où et quand agir, et les renseignements défensifs permettant l'anticipation des expéditions adverses. La collecte des informations s'effectue par l'exploitation de chaque côté, des ruptures entre certaines adolescentes et leur propre espace résidentiel :

*Ah, parce que les mecs de leur quartier, soi-disant ils se la racontent et idem pour les filles de notre quartier, soi-disant on se la raconte. Il y a toujours une ou deux ou trois personnes, qui aiment pas les gens de leur quartier tout simplement.*

<sup>28</sup> En général, les stratégies offensives sont préparées : *S'il arrivait un truc à un pote à nous, quelques fois on y allait souvent pour faire le truc (rendre les coups) donc après on disait non on va pas y aller tout de suite, parce que si on y va tout de suite ils nous attendent et ils ont fait exprès pour qu'on vienne donc on cherchait à préparer un coup.*

Les jeunes ont conscience de cet état de fait et des deux côtés, émettent le même type de jugement. Ce qui est considéré comme une trahison négative dans un sens, apparaît comme une aubaine de l'autre :

*C'est des traîtres des deux côtés, y a des meufs de Champigny qui vont aller à Villiers pour raconter des trucs et des meufs de Villiers qui racontaient, qui nous disaient des trucs et même des meufs de Champigny qui vont nous dire des trucs.*

*On avait des informations sur eux, c'est-à-dire que nous, via des filles qui étaient là-bas qu'on côtoyait bien et qui aimaient pas les gars du Bois-l'Abbé, on avait des informations sur eux. Donc on savait quand est-ce qu'ils allaient venir, elles nous téléphonaient, etc. Idem pour eux, d'ailleurs par exemple, pour un mec qui venait voir des filles là-bas de notre quartier, on le savait très bien. Par exemple, une fille de notre quartier, elle pouvait par exemple dire « oui A. ceci cela » et aller cafter sur nous comme elle pouvait cafter sur eux.*

Conscients de l'enjeu de ces échanges d'informations, les jeunes de chaque bord sont réticents à l'existence de relations amicales ou amoureuses entre des membres des deux quartiers :

*Quand une meuf de chez nous, elle sortait avec un gars de là-bas, on l'aimait pas, on voulait pas parce que on était en embrouille avec eux. Donc fallait pas qu'elle sorte avec des gars de chez eux. Eux pareil, quand une meuf de chez eux sort avec nous, ils voulaient pas, parce qu'ils veulent pas.*

Le fait d'employer le possessif (« les meufs de chez nous ») ne signifie pas que les filles soient sous contrôle des pairs, la coopération avec les groupes de jeunes d'en face au vu et au su de tous en est la preuve, il s'agit là d'une conception très englobante de l'appartenance territoriale.

Enfin, le règlement des conflits est parfois redevable d'un activisme féminin très efficace. Les actrices de la pacification sont généralement différentes de celles de l'animation de cette conflictualité virile. Elles sont sensibles à l'innocence des victimes qui sont, la plupart du temps, leurs compagnons de classe. Elles ont une autorité morale supérieure, ces *filles bien, sérieuses* et respectées dans la cité, peuvent avoir des germains bien placés dans le pôle déviant et s'appuyer sur ces derniers pour arriver à leurs fins.

### 3. Cibles idéales et victimes réelles

L'étude du profil des nombreuses victimes (pour la grande majorité il s'agit de blessés légers) de ces affrontements offre des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces violences collectives. Tout d'abord, il est rare qu'un des leaders soit réellement inquiété physiquement. Les membres les plus investis dans ce type d'affrontement savent qu'ils sont exposés à des violences graves, c'est la rançon de la gloire, l'effet négatif du succès, un nom qui circule est un nom menacé tant qu'il circule :

*Il fallait faire parler de soi dans les autres cités. Ça veut dire qu'il y avait des « oufs » dans les autres cités qui étaient connus. Les gens, même si c'étaient tes ennemis, avec eux les gens ils vont parler dans leur cité, ils vont dire « ouais franchement, lui c'est un ouf », c'est lui qu'on va chercher à buter parce que lui, lui si on le tape, lui les autres ils vont comprendre.*

Plus un jeune est reconnu « bon cogneur », plus il devient un objectif prioritaire, ce qui implique d'être précautionneux. Ces cibles privilégiées adoptent différentes formes de prévention, la première étant souvent leur inaffection scolaire ou professionnelle, mais également en limitant leurs déplacements et en évitant un ensemble de lieux à risque :

*La techno parade... y a des trucs où j'allais pas, parce que j'étais sûr que j'allais croiser des gens. Justement, je limitais les sorties et tout... je choisissais où je devais aller.*

C'est parce qu'à l'extérieur des frontières sécurisantes du quartier, certains se sentent en danger qu'ils prennent des dispositions humaines (sortir en nombre) ou matérielles (des armes blanches ou des armes à feu). Aussi, ce statut si recherché de *tête d'affiche* est parfois bien plus contraignant qu'un contrôle judiciaire :

*Franchement je peux pas aller aux Arcades (centre commercial situé à Noisy-le-Grand et principalement fréquenté par les jeunes des cités de Villiers-sur-Marne et de Noisy-le-Grand), parce que je sais que eux, ils peuvent pas aller à Créteil Soleil. Parce que eux, ils vont souvent aux Arcades, parce que c'est à côté de chez eux. Moi si je vais là-bas, je sais que je peux les croiser, on peut s'embrouiller, à moins que j'aie là-bas calibré (armé). Mais voilà, après on tire sur les gens, après on se fait remarquer, y a les caméras et on peut plonger pour des trucs comme ça (...). Châtelet j'évitais parce que y avait soit les gars de Villiers, soit ceux de Gare du Nord (...), soit les gars de Bosquets (Montfermeil, 93) et les gars de Cergy (95). Et on est en embrouille avec tout ça, à un moment on était en embrouille contre presque tout le monde, même avec les gars de Créteil on était en embrouille et moi, je jouais au foot à Créteil, donc c'était un peu dur pour moi-même. Avec les gars de Noisy (Noisy-le-Grand) on était en embrouille avec le Pavé-Neuf (nom d'une des cités de la ville), c'était trop d'embrouilles, on pouvait pas gérer donc on était obligé de rester dans les environs, c'était une sorte de prison en quelque sorte.*

Les victimes réelles que nous avons observées sont majoritairement collatérales, c'est-à-dire distantes des jeux de réputation et du pilotage du contentieux. Ce sont des cibles faciles, accessibles, abordables à la sortie d'un lycée ou dans un centre commercial. Ce sont des cibles par défaut qui maîtrisent moins les stratégies de mobilité. Même si elles habitent la cité, elles ne se sentent pas concernées par ces rivalités, et cette distance les dessert face à des belligérants dont l'objectif est d'atteindre l'honneur du quartier adverse et qui savent se préserver d'une situation d'infériorité. La mort du jeune Romuald le 8 novembre 2000, tué d'un coup de fusil en pleine journée alors qu'il se promenait dans le quartier du Canal à Courcouronnes relève de cette logique<sup>29</sup>.

Sur la nature des cibles, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de règles informelles imposant des limites. Selon les lieux et les périodes, les protagonistes peuvent se référer à une jurisprudence informelle concernant le statut des cibles. Ces normes distinguent ceux qu'il est admis ou non de viser, tout en définissant des seuils de gravité et des formes de réactivité :

<sup>29</sup> *Le Monde*, 14/11/2000. Les conditions de cet homicide ont relancé le thème de l'américanisation des banlieues françaises à travers le rapprochement des seuils de violence. On rappellera à titre indicatif, qu'en 2000, la population des USA était environ cinq fois plus importante que la population française (Sources : *US Census Bureau* et INSEE). Or, d'après les données officielles du FBI qui possède une section spécifique dédiée au suivi des gangs (*FBI, Supplementary Homicide Reports, 1976-2005*) et de la DCRG (DCRG cité dans *Le Monde* du 13/02/2001), il y a eu la même année, 94 fois plus d'homicides aux USA, directement liés aux conflits entre bandes (863 contre 9). Toutefois, ces données sont à prendre avec des pincettes. Outre-Atlantique, les méthodes de chiffrage et les définitions utilisées font l'objet d'un vif débat (Wacquand, 1994).

*Moi personnellement, j'ai jamais tapé un petit de chez eux, mais c'est déjà arrivé que mes potes ils tapent des gens de là-bas, où que eux ils tapent les gens de Champigny. Par exemple, y a des gens que je connais de Champigny, y en a un qui s'est mangé dix coups de couteaux, pourtant il avait rien à voir dans l'histoire. Il voulait pas la calculer et sa mère, elle l'avait envoyé pour aller faire des courses. Il s'est mangé dix coups de couteaux et il avait rien à voir dedans, et y en a un qui s'est mangé un coup de fusil dans le ventre à bout portant, mais Dieu merci, je sais pas, il est pas mort, c'est le fils à monsieur S. Et y en a un autre qui s'est mangé un coup de couteau, pourtant il avait rien à voir dans les histoires. Au début nous on tapait pas n'importe qui, mais depuis ce jour-là, on s'est dit « ah ! Si c'est comme ça que eux ils réfléchissent » bon et ben si t'habites à Hautes-Noues et ben il fallait euh..., que tu passes à la casserole. Moi personnellement j'ai jamais tapé quelqu'un qui avait rien à voir dans l'histoire. Dans ma classe, y avait des gars de Villiers dans ma classe et quand mes potes y venaient, je leur disais « non les gars ils sont pas là ils sont déjà partis ». Ils venaient pas les prendre parce que eux, ils avaient rien à voir dans l'histoire, je parlais bien avec eux, ils avaient rien à voir dans l'histoire. Tandis que eux, ils en ont rien à foutre que tu sois dans l'histoire ou pas, ils t'éclatent.*

Autre exemple, l'agression et parfois la gravité des blessures dont sont victimes de jeunes innocents, peuvent provoquer des réactions d'indignation qui se retournent souvent, au sein du quartier, contre les bandes qui participent activement aux bagarres. Plusieurs adultes qui connaissent les logiques à l'œuvre lors de ces rixes, notamment les risques encourus par les lycéens scolarisés à Champigny, ont à plusieurs reprises, mis en garde les acteurs des bandes qui ont relancé les conflits avec le Bois-l'Abbé. Ces derniers ont été prévenus des conséquences personnelles qu'ils auraient à subir en cas de victimes collatérales.

En période de tension, les conséquences sont donc importantes dans le parcours scolaire des jeunes objectivement exposés (c'est-à-dire reconnus comme « ennemis », donc comme cibles potentielles) et de ceux, nombreux, qui ont le sentiment de pouvoir intégrer cette catégorie. Au (re)démarrage d'un cycle de violences, certains arrêtent leur scolarité ou cherchent à intégrer un établissement scolaire où la pression psychologique est moins forte. Les élèves de Villiers-sur-Marne, notamment ceux des Hautes-Noues appréhendent pour la plupart leur passage au lycée, car les modalités rectorales d'affectation les orientent obligatoirement vers l'un des établissements de Champigny-sur-Marne (Louise Michel, Champlain, Langevin-Wallon et surtout Max Dormoy) :

*Pour le mec de Langevin on va à Langevin, sinon, si on veut serrer un mec de Villiers tu vas à Max Dormoy, ils sont tous là-bas à l'école à Max Dormoy. Y en a qui allaient à l'école à Michelet à Val-de-Fontenay, y en a qui travaillaient... on savait presque tous ceux où ils travaillent (...).*

Le rectorat est à ce titre, régulièrement l'objet de demandes de dérogation. Chaque année, le passage au lycée est problématique pour un certain nombre d'élèves, de familles et de proviseurs avisés. Pour la clientèle des bandes et leurs parents, l'éventualité des embrouilles est nécessairement prise en compte dans le choix du lycée et de la filière.

*(...) Il y en a qui ont laissé leurs études parce qu'ils avaient peur, ils étaient faibles psychologiquement et de ce fait-là, il n'y a pas... en fait les proviseurs n'ont pas voulu prendre en compte leur, leur ce qui se passait au moment des faits (...). Puisqu'ils ont été plusieurs fois visés, ils n'ont pas pris en compte ce qui se passait, donc de ce fait-là,*

*bah les jeunes ils ont arrêté leurs études tout simplement et puis après, pour être dans un autre lycée, ça a été dur (...). Ils auraient pu faire mieux, ils avaient tous du talent ces jeunes-là... aussi bien du côté de Champigny que de Villiers.*

Les impératifs diffèrent alors sensiblement entre les parents de milieu aisé qui utilisent leur maîtrise du jeu des options et de la carte scolaire afin d'intégrer leurs enfants dans les lycées les mieux cotés, et certaines familles populaires qui utilisent leur connaissance de la carte des conflits des cités locales afin de préserver l'intégrité physique des leurs. D'ailleurs, à force de répétition, certains chefs d'établissements ont intégré ces paramètres «écologiques» dans leurs modes d'affectation. Par exemple, le système de renvoi définitif des collèges du département, s'appuie sur un principe d'échange entre élèves exclus. Plusieurs d'entre eux appartenant aux bandes de Villiers-sur-Marne ont dû attendre plusieurs semaines avant d'être re-scolarisés, car les seules places disponibles durant cette période se trouvaient dans des collèges de Champigny proches du Bois-L'Abbé. Malgré cela, un échange à risque a été tenté au mois d'avril 2003. Le collège des Prunais à Villiers-sur-Marne a accueilli un élève du BLB, à qui le proviseur avait recommandé de ne pas divulguer son appartenance résidentielle. Son passage n'a duré que deux semaines, avant qu'il ne se fasse rouer de coups par un groupe de jeunes des Hautes-Noues et qu'il soit réinscrit dans une autre ville.

## Conclusion

Actuellement, les rapports entre les jeunes des deux villes sont plutôt «calmes». Du côté des Hautes-Noues, les nouvelles générations ne s'empressent pas de relancer un nouveau cycle d'embrouilles, leurs effectifs sont plus réduits, l'offre éducative et associative a considérablement augmenté, le nombre d'incarcérés est élevé et l'attrait des violences utilitaires (notamment les braquages de commerces locaux) paraît plus fort. Dans le camp d'en face, la tradition des embrouilles s'est maintenue mais s'est tournée vers d'autres cités de la même ville. Ces contentieux internes à la ville de Champigny ont fait deux morts depuis 2004, notamment un adulte qui tentait de faire cesser une bagarre.

La participation à ces bagarres vient résoudre, certes ponctuellement et de manière relativement illusoire, une série de tensions individuelles et collectives pour une partie de la jeunesse des cités. Même si une minorité de participants ont des trajectoires scolaires et professionnelles positives, les principaux acteurs de ces violences compensent les impasses dans lesquelles se trouvent leurs vie sociale : des impasses pour l'accès à l'estime de soi sans reconnaissance scolaire, professionnelle ou familiale, un déficit de gratification, la peur d'une mort sociale synonyme d'invisibilité. En outre, l'affiliation à la mémoire locale est loin d'être neutre. Cette histoire territorialisée vient souvent combler un double vide : une distance avec l'histoire familiale et avec les mythes nationaux. Parallèlement, la réussite en «embrouille» permet de se conformer aux injonctions sociales à la performance, à l'accès au pouvoir et à la popularité. Ces jeux de réputation remplissent également un rôle symbolique fort, celui d'offrir un espace alternatif de légitimité.

En effet, ces violences collectives ne rapportent aucune rémunération matérielle et ne portent aucune revendication sociale et politique, elles reflètent un attachement singulier aux valeurs de virilité et aux logiques d'honneur. Si de nombreux discours tendent à racia-liser ces conduites viriles en raison de la participation des jeunes issus de l'immigration, signalons que l'usage belliqueux de la force physique s'inscrit dans une longue tradition

nationale. La culture virile de l'ouvrier et la culture de l'honneur provenant des pays du sud de l'Europe et d'Afrique n'ont pu que se renforcer mutuellement, mais pour quels débouchés ? Jusqu'au milieu des années 1970, cette fougueuse virilité pouvait se recycler « naturellement » dans la culture d'atelier (Mauger, 1998). Le chômage, la déstructuration de l'industrie usinière et la raréfaction des emplois manuels non qualifiés ont considérablement changé la donne. Le déroulement de ces « embrouilles » est sensible au changement social. La force physique et la dureté des rapports sociaux s'expriment avec davantage de vigueur là où l'intégration sociale est durablement fragilisée.

Marwan Mohammed  
CESDIP  
Immeuble Edison  
43, boulevard Vauban  
78280 Guyancourt  
France  
marwan@cesdip.com

#### BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT C., 1988, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, PUF.
- BACHMANN C., BASIER L., 1989, *Mise en images d'une banlieue ordinaire*, Paris, Syros.
- BONELLI L., 2001, Renseignements généraux et violences urbaines, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136-137, 95-103.
- BOURDIEU P., 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz.
- BOURGOIS P., 1995 (2001), *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil.
- CAMPBELL A., 1984, *The girls in the gang*, Oxford, Basil Blackwell Publisher Ltd.
- CARDI C., 2007, Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social, *Déviante et Société*, 31, 3-23.
- CASTEL R., 2007, *La discrimination négative*, Paris, Seuil.
- CLAIR I., 2008, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin.
- COLLOVALD A., 2001, Des désordres sociaux à la violence urbaine, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136-137, 104-113.
- ELIAS N., SCOTSON J.-L., 1997, *Les logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard.
- ESTERLE-HEDIBEL M., 1997, *La bande, le risque et l'accident*, Paris, L'Harmattan.
- FELOUZIS G., LIOT F., PERROTON J., 2005, *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Seuil.
- GONTHIER N., 1992, *Cris de haine et rites d'unité, la violence dans les villes, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, Brepols.
- HALBWACHS M., 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF.
- HONNETH A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du cerf.
- KOKOREFF M., 1996, Jeunes et espaces urbains – Bilan des recherches en France – 1977-1994, *Sociologie et sociétés*, XXVIII, 1, 159-177.
- LAGRANGE H., 2001, *De l'affrontement à l'esquive : violences, délinquances et usages de drogues*, Paris, Syros.
- LE BRETON D., 2002, *Conduites à risque*, Paris, PUF.

- LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue, codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- MAUGER G., 1998, Bandes et valeurs de virilité, *Regards sur l'actualité*, 243, La Documentation Française, 29-39.
- MAURIN É., 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil.
- MADZOU L., BACQUÉ M.H., 2008, *J'étais un chef de gang*, Paris, La Découverte.
- MILLIOT V., 1995, Mon quartier, mon honneur, *Informations sociales*, 45, 38-44.
- MONOD J. 1968, *Les Barjots*, Paris, Julliard.
- MOHAMMED M., 2007, *Les bandes : familles de substitution ? La place des familles dans la formation des bandes de jeunes*, Thèse de doctorat de sociologie, Guyancourt, CESDIP, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- MOHAMMED M., MUCCHIELLI L. (dir.), 2007, *Les bandes de jeunes, des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte.
- MUCCHIELLI L., 2001, L'expertise policière des « violences urbaines ». Un regard critique, *Informations sociales*, 2001, 92, 14-23.
- MUCCHIELLI L., 2008, Une société plus violente ? Une analyse socio-historique des violences interpersonnelles en France, des années 1970 à nos jours, *Déviance et Société*, 32, 2, 115-147.
- MUCHEMBLED R., 2008, *Une histoire de la violence. De la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Seuil.
- OND, INHES, 2006, *Rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance*, Paris, INHES.
- PERROT M., 1979, Dans la France de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes, in VINCENT B., *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, Paris, UGE, 349-407.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2001, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.
- PITT-RIVERS J., 1997, *Anthropologie de l'honneur. La mésaventure de Sichem*, Paris, Hachette.
- PLOUX F., 1991, Rixes intervillageoises en Quercy (1815-1850), *Ethnologie Française*, 21, 3, 269-275.
- POITOU D., 2007, « Au cœur des bandes africaines », in MOHAMMED M., MUCCHIELLI L. (dir.), *Les bandes de jeunes, des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte, 309-330.
- ROBERT Ph., 1966, *Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation*, Paris, Éditions ouvrières.
- ROBERT Ph., 1999, *Le citoyen, le crime et l'État*, Genève, Paris, Droz.
- RUBI S., 2005, *Les « crapuleuses » : ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF.
- SAUVADET T., 2006, *Le capital guerrier : solidarité et concurrence entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin.
- SANCHEZ-JANKOWSKI M., 1994, Les gangs et la presse : la production d'un mythe national, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 101-102, 101-117.
- VAN ZANTEN A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF.
- WACQUANT L., 1994, Le gang comme prédateur collectif, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 101-102, 88-100.
- ZAGNOLI N., 1991, Un capital d'action, l'honneur, in COLLECTIF, *L'actualité des bandes*, Ed. Vauresson, CFEPIJ, 53-57.

## Summary

Since the time of the Ancien Regime, the state has tried to defuse neighbourhood wars through penal law. Criminal justice has progressively tried to insert itself in place of community strife and to be the principal mechanism for revenge. The success of penal state mechanisms has been considerable, but not complete. Confrontations between gangs have made visible the continuance of neighbourhood conflict and minor forms of revenge in the



urban environment, which remain outside the ambit of criminal justice. It is conflict which is part of local life, deep rooted within informal social relationships, relying on values such as honour and virility and sustained through an intense search for acknowledgement and respect. Taking the work beyond normative means, this article proposes to look at the practical aspects of these phenomena, starting from ethnographic research undertaken as close as possible to these gangs in two towns in the Paris region.

KEY-WORDS: GANGS – HONOUR – REPUTATION – GROUP CONFRONTATION

### Zusammenfassung

Seit dem Ancient Regime ist der Staat bemüht Gemeindegriege über die strafrechtliche Regulation zu entschärfen. Die Justiz hat die Konflikte zwischen Gemeinden mehr und mehr ersetzt durch ein künstliches System der Rechtsgeltung. Der Erfolg des strafenden Staates ist bemerkenswert gewesen, aber nicht total, die Konfrontationen zwischen Banden machen territoriale und städtische Gemeinschaftskonflikte sichtbar, die außerhalb des Feldes des Strafrechts bleiben. Diese Konflikte haben ihre Wurzeln in der Informalität der gegenseitigen Anerkennung, die auf Werten der Ehre und Männlichkeit basiert und durch die Suche nach Anerkennung gespeist wird. Auf der Grundlage einer ethnografischen Untersuchung analysiert der Beitrag in zwei Vorstädten die konkreten Praktiken der jugendlichen Banden.

### Sumario

En Francia, desde la época del Antiguo Régimen, el Estado se ha esforzado en desactivar los conflictos vecinales utilizando normas penales. La justicia fue reemplazando progresivamente a la violencia en la comunidad y al arbitrario de los sistemas vindicativos. El éxito del Estado penal es considerable sin ser total. Los enfrentamientos entre bandas hacen visible la persistencia de una conflictividad vecinal y vindicativa modesta, urbana, y que se ha mantenido fuera del campo penal. Una conflictividad inscrita en la vida local, arraigada en la informalidad de las relaciones entre conocidos, apoyada en valores como el honor y la virilidad, y alimentada por una búsqueda intensa de reconocimiento. Alejándose de las normas penales, este artículo se propone estudiar las modalidades prácticas de esa conflictividad a partir de una investigación etnográfica de las bandas en dos ciudades de la región parisina.